

# ROCHETAILLÉE

sur saône





Groupe AudioNova  
**Votre partenaire audition**

Nos audioprothésistes D.E.  
vous accueillent dans le centre  
d'audition ATA près de chez vous.



Test gratuit  
de votre  
audition

Solutions auditives  
**haute technologie**  
sur mesure



Essai gratuit et  
sans engagement  
sur présentation  
de cette publicité

**Caluire**

Nathalie Chane Sam

2ter, Ch. des Crépieux - Tél. 04 78 23 28 08

**Lyon 2**

Patrick Gerberon, Jean Stanko et Julien Luisetti  
15, Quai Jean Moulin - Tél. 04 78 37 86 92

Ecouter, entendre... vivre.



ENVIRONNEMENT

Entretien de jardins  
Lutte anti-nuisibles

**EMMANUEL BAGNE**

certifié par le ministère de l'agriculture

61 A, avenue Paul-Delorme  
69580 Sathonay-Camp

contact@lejardindhugo.fr  
www.lejardindhugo.fr

Tél./Fax. 04 72 27 59 64  
Portable : 06 61 88 66 47



**MUSEE HENRI MALARTRE**  
LYON . ROCHETAILLEE SUR SAONE  
AUTOS . MOTOS . CYCLES

Découvrez deux siècles de locomotion routière  
sur deux, trois ou quatre roues  
dans le cadre enchanteur d'un château du XV<sup>e</sup> siècle.



645, RUE DU MUSÉE  
69270 ROCHETAILLÉE-SUR-SAÔNE  
TEL 04 78 22 18 80  
Courriel musée-malartre@mairie-lyon.fr  
Site web www.musee-malartre.com

Animations le troisième  
dimanche de chaque mois  
de 14h30 à 18h

**CHAUFFAGE - ENERGIES RENOUVELABLES**  
**CLIMATISATION**  
**PLOMBERIE - SANITAIRE**

*un professionnel à votre écoute*

**P.Z. CHANFRAY**  
Installateur agréé  
Qualit'EnR - PG

190, rue du Musée  
69270 Rochetaillée-sur-Saône

Tél. 04 78 22 28 47 - Port. : 06 72 09 70 71  
pzc.chanfray@wanadoo.fr - www.pzc-chanfray.com





## EDITORIAL



Depuis 1983, année de leur première parution, les bulletins municipaux, rédigés par les élus successifs, retracent au fil des années les événements importants de la vie communale et associative de notre village et écrivent ainsi son Histoire. Les articles relatent les différentes étapes de l'évolution de notre commune tant sur le plan de l'urbanisme que sur le plan de l'habitat engendrant avec elles une croissance démographique et des infrastructures nécessaires à son développement. On y trouve aussi des renseignements de toute nature, d'émouvants témoignages aux personnes disparues et des trésors de souvenirs.

La date qui marquera l'année 2008 est certainement celle du 9 mars, date des élections municipales. En effet, pas moins de 45 personnes sur les 800 électeurs que compte notre village se sont proposées à vos suffrages, toutes souhaitant ardemment s'impliquer dans l'action municipale. Cette dynamique civique pour un petit village comme le nôtre mérite d'être soulignée et félicitée.

Le soir des résultats, le verdict des urnes a retenu 15 personnes au premier tour.

Je regrette que, malgré la forte motivation manifestée lors de la campagne et ce formidable élan, peu de personnes (4 seulement) se soient investies par la suite auprès des nombreuses associations de notre village, toujours très demandeuses de bénévoles.

Dans ce numéro, nous présentons les membres de la

nouvelle équipe municipale, leurs délégations ainsi que les actions de l'année écoulée, les projets et perspectives de l'année 2009.

Quelques mots à mon équipe pour leur dire ma grande satisfaction du travail accompli durant ces 9 premiers mois du mandat: je souhaite les remercier car ils ont tous fait honneur à leurs fonctions respectives. Ils ont contribué par leur action au sein du Conseil et dans les nombreuses commissions à forger une dynamique de fonctionnement essentielle à mes yeux pour relever tous les défis. Bravo à eux. Qu'ils continuent ainsi, il y a encore beaucoup de travail à accomplir !

Je tiens également à exprimer ma gratitude au personnel communal qui, par son travail, sa motivation et son sens du service public, face aux enjeux communaux, facilite la prise de décision des élus. Je suis consciente de la chance formidable que j'ai, depuis plusieurs années, d'être entourée de personnes de qualité.

Enfin, je voudrais, en cette période propice aux vœux, espérer que cette nouvelle année qui commence, apporte à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles et à vos proches, beaucoup de joie et de réussite dans les projets que vous portez dans votre vie professionnelle et dans votre vie personnelle.

Bonne année 2009.

Le Maire  
Rita Spiteri

# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ELU EN MARS 2008



De gauche à droite :  
**Philippe ARMAND, Josiane BRUNIER, Rita SPITERI, Michel COMTE, Valmy RODRIGUEZ**

**Madame le Maire : Rita SPITERI**

## ADJOINTS

### **Michel Comte, 1<sup>er</sup> adjoint**

- Urbanisme, plan Local d'Urbanisme (PLU), permis de construire
- Voirie, assainissement, éclairage public , espaces publics
- Environnement, développement durable
- Déplacements, halte fluviale

### **Josiane Brunier, 2<sup>ème</sup> adjoint**

- Communication
- Ecole, Restaurant scolaire
- Crèche, relais assistantes maternelles –
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Association d'aides à domicile, emploi
- Sport

### **Valmy Rodriguez 3<sup>ème</sup> adjoint**

- Travaux, bâtiments communaux
- Hygiène, pollution, propreté, sécurité des bâtiments et des personnes
- Espaces verts
- Travaux cimetière
- Gestion des salles

### **Philippe Armand 4<sup>ème</sup> adjoint :**

- Finances
- Fêtes et animations
- Relations avec les associations culturelles et sportives
- Développement économique et culturel
- Gestion du cimetière

## CONSEILLERS MUNICIPAUX



**BAMIERE Nicole**



**GROSJEAN Gilbert**



**BASTIANINI Karine**



**JÉGO Gérard**



**CASTANIER Jean Claude**



**POIZAT Bernard**



**COMTE Carine**



**ROUSSEAU Marie Louise**



**FERBER Norbert**



**VERGIAT Eric**



**Ludovic GEISERT**  
Secrétaire général  
de mairie



**Isabelle RENDU**  
Agent administratif  
qualifié



**Jacqueline ROUDIL**  
Agent administratif  
qualifié



**Régis POULENARD**  
Agent de service  
technique

**Chadia HABBACHI MAKNI**

**ATSEM**

**Catherine POULARD**

**ATSEM - Responsable cantine**

**Magali CANTAT**  
enfants

**Directrice Enfance Eveil - Educatrice de jeunes**

**Christelle ROSINSKI**

**Education Physique et Sportive**

**Laure AMOROSO**

**Chargée des études surveillées au Groupe scolaire**

**Brigitte DERAMERU**

**Auxiliaire de Puériculture contractuelle**

**Christine DELOLMO**

**Agent social Enfance Eveil**

**Laurence FIGUEROA**

**Agent de service technique**

**Lylia SLAMA**

**Auxiliaire de Puériculture contractuelle**

**Elodie BINJAMIN**

**Auxiliaire de Puériculture contractuelle**

**Aurélié DERONZE**

**Auxiliaire de Puériculture contractuelle**

## HEURES D'OUVERTURE ET RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES

Du lundi au vendredi :  
de 8h15 à 12h  
et de 14h à 17h  
Le Jeudi:  
de 8h15 à 12h et  
de 14h à 17h30  
Le samedi:  
de 8h30 à 12h

Un répondeur est à votre  
service en dehors de ces horaires

•

Horaires d'ouvertures  
du secrétariat au public :  
Du lundi au samedi: de 8h30 à 12h

•

Le jeudi après-midi:  
de 14h à 17h30

Adresse de la Mairie :  
50, quai Pierre Dupont  
69270 Rochetaillée-sur-Saône  
Tél. : 04 72 42 92 92  
Fax : 04 78 22 70 87

E-mail : [accueil@mairie-rochetaillée.fr](mailto:accueil@mairie-rochetaillée.fr)

Halte Garderie : 04 78 22 62 84  
Ecole : 04 72 42 02 41

mariages



ARMAND Fabien et Diane Albane Marie LARDANCHET le 12 juin 2008  
 CLAVEL Cédric et Natacha Anne MAYSONNAVE le 28 juin 2008  
 THOUVENOT Frédéric Bruno Alain Napoléon et Hélène RAMBEAU le 20 août 2008  
 PRAT Pierre-Alexandre Paul Marie et Carine COMTE le 30 août 2008  
 DURAND Nicolas Etienne Henri et Rachel Sabine BOUDIER le 20 septembre 2008

naissances



Isra Dayna Myriam TOUIHRI	Née le 09 janvier 2008	A Lyon 4ème
Iwen HACHEMI	Né le 12 janvier 2008	A Gleizé (Rhône)
Léonie GUYOT	Née le 17 février 2008	A Lyon 4ème
Kenza Farah Yasmine SLAMA	Née le 23 février 2008	A Lyon 4ème
Joseph Marie Charles du BOISHAMON	Né le 14 mars 2008	A Ecully (Rhône)
Joris Paul MARCHANDEAU	Né le 25 mars 2008	A Lyon 4ème
Ryless HAMALI	Né le 6 avril 2008	A Lyon 4ème
Clara Joy BARROETA	Née le 8 avril 2008	A Rillieux (Rhône)
Nils KORRICHI	Né le 11 juin 2008	A Lyon 4ème
Rose-Marie Hélène LANIEL	Née le 11 juillet 2008	A Ecully (Rhône)
Léonie GENEIX	Née le 21 juillet 2008	A Ecully (Rhône)
Alexandre MALLET	Né le 1er août 2008	A Lyon 4ème
Kahil MOSTEFAOUI	Né le 9 août 2008	A Lyon 4ème
Faustine Laëtitia Marie CICOA	Née le 20 août 2008	A Ecully (Rhône)
Lhuan PORTELA	Née le 05 décembre 2008	A Rillieux (Rhône)
Mailhine PORTELA	Née le 05 décembre 2008	A Rillieux (Rhône)
Lucas MOUMDJIAN	Né le 12 décembre 2008	A Ecully (Rhône)

décor



Zoé-Kamala WAGNIERES le 25 mai 2008 A Bron (Rhône)

## CLASSEMENT DANS LES DIFFÉRENTES PRIORITÉS DE DÉNEIGEMENT DES VOIES DE NOTRE COMMUNE

Aubépines	Allée des Aubépines	Communautaire
Aubépines	Impasse des Aubépines	PRIVE
Barrage	Montée du barrage	PRIVE
Bel air	Rue Bel Air	PRIVE
Bleu Guimet	Rue du Bleu Guimet	PRIVE
Cimetière	Parking du cimetière	Communautaire
Claudius Peytel	Place Claudius Peytel	Communautaire
Concorde	rue de la Concorde	Communal
Couzon	Pont de Couzon	Départemental
Départementale 433	Route de Lyon	Départemental
Ecureuils	Allée des Ecureuils	Communautaire
Ecureuils	Impasse des Ecureuils	PRIVE
Eglise	Impasse de l'Eglise	Communautaire
Eglise	Place Fernand Lacroix	Communautaire
Epine	Chemin de l'Epine	Communautaire
Espérance	Chemin de l'Espérance	PRIVE
Fleurieu sur Saône	Route de Fleurieu	Communautaire
Henri Bouchard	Rue Henri Bouchard	Communautaire
Mairie	Parking de la mairie	Communautaire
Mardoré	Rue Mardoré	Communautaire
Marinade	Chemin de la Marinade	Communautaire
Moulins	Rue des Moulins	Communautaire
Musée	Rue du Musée	Communautaire
Nation	Route de la Nation	Communautaire
Pêcheurs	Rue des Pêcheurs	Communautaire
Pérouges	Rue de Pérouges	Communal
Pierre Dupont	Quai Pierre Dupont	Départemental
Pierre Dupont	Square Pierre Dupont	Communautaire
Plage	Chemin de la Plage	Communautaire
Plage	Rue du Sandre	Départemental
République	Rue de la République	Communautaire
République	Place de la République	Communautaire
Ruisseau	Rue du Ruisseau	Communautaire
Roche	Chemin de la Roche	Communautaire
Sports	Rue des Sports	Communautaire
Train Bleu	Chemin du Train Bleu	Départemental
Train Bleu	Chemin du Train Bleu	Communautaire
Trêves	Rue de Trêves	Communautaire

**Pour plus de  
renseignements,  
appeler le  
standard neige  
04 78 95 88 44**

**Voie communautaire: Grand Lyon**

•

**Voie Départementale: DDE**

•

**Voie communale: Mairie**

•

**Voie privée: Riverain**

## COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Conformément à l'arrêté K2 et aux nouvelles directives concernant les horaires de travail, nous ne pouvons vider les déchets après 16h30.  
Aussi nous vous informons que les objets encombrants devront être impérativement sortis avant 6 h le matin du jour de collecte.

Planning d'intervention pour l'année 2009 : Fréquence bisannuelle.

**Jedi 5 mars 2009 - Jedi 3 septembre 2009**

**Ne sont pas collectés :**

**Les déchets verts, les gravats, les cumulus, les produits trop lourds (plus de 70 kilogrammes) ...**

## Au fil des délibérations...

### Compte rendu de la séance publique du 30 janvier 2008

#### Projet de minigolf des bords de Saône

Madame le Maire ayant exposé la demande de location présentée par Mr. MARTIN pour le terrain (AD n° 82) au lieu-dit « Les Contamines », dans le but d'y implanter un minigolf, le Conseil accepte, par 10 voix contre 2 la demande de location et autorise Madame le Maire à signer un bail de 2 ans avec Mr MARTIN.

#### Placements des produits de la vente des lots 1 à 5 du lotissement du Cèdre

Mr VERGIAT, rapporteur, rappelle que le produit de cette vente est de € 1 239 750 et propose d'autoriser Madame le Maire à en effectuer le placement. Proposition adoptée à l'unanimité.

### Compte rendu de la séance publique du 28 février 2008

#### Prise en charge des EPCI fiscalisés

Mr VERGIAT, rapporteur, rappelle que le Comité du syndicat intercommunal du lycée de Neuville Val de Saône, ainsi que le Comité du SIGERLY ont décidé de remplacer les contributions des communes associées par le produit des impôts et taxes tel que cela est prévu par le code général des impôts et par l'article L2331-1 du code général des collectivités territoriales.

Le conseil accepte, à l'unanimité que la part du SIGERLY soit inscrite au budget primitif pour un montant de €48 102.24 et que la part du syndicat intercommunal du Lycée y soit inscrite pour un montant de €9 670.

#### Approbation des Comptes Administratifs 2007 et des Comptes de Gestion 2007 pour : Lotissement, halte garderie, Commune

A l'unanimité, et en l'absence de Madame le Maire pour ce qui concerne les comptes administratifs, le conseil approuve les comptes présentés par Mr VERGIAT, rapporteur.

Approbation des Budgets primitifs 2008

1) Pour le budget lotissement :

Fonctionnement : 2 174 279 euros (tant en recettes qu'en dépenses)

Investissement : 1 931 169 euros (tant en recettes qu'en dépenses)

2) Pour le budget Halte garderie :

Fonctionnement : 227 415 euros (tant en recettes qu'en dépenses)

Investissement : 46 847 euros (tant en recettes qu'en dépenses)

Ces deux budgets primitifs proposés par Mr VERGIAT, rapporteur, sont adoptés à l'unanimité.

#### Vote du taux des 3 taxes pour 2008

Mr VERGIAT, rapporteur, rappelle que ces taux n'ont pas augmenté depuis 6 ans et propose de les maintenir à leur niveau de 2007 :

Taxe d'habitation : 15.13%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 17.52%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.84%

Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

#### Approbation du Budget primitif 2008 pour la Commune

Le budget primitif proposé, intégrant les excédents enregistrés au titre de l'année 2007 est équilibré à :

Fonctionnement : 1 162 797 euros

Investissement : 1 195 875 euros

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### Reconduction de la convention d'assistance juridique avec le Centre de Gestion

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil décide à l'unanimité de reconduire cette mission, pour une cotisation de 813euros (775 en 2007).

#### Convention avec la SPA

Cette convention a pour objet de permettre la capture, l'enlèvement et la prise en charge par la SPA des animaux errants ou ayant mordu et à les mettre sous surveillance. Cette convention nécessite une redevance de 0.25 euro par habitant (capture et fourrière)

Le conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer cette convention pour 2008.

#### Convention de mise à disposition des Brigades Vertes

Les Brigades Vertes relèvent du Département du Rhône qui souhaite à la fois : d'une part préserver et mettre en valeur l'environnement, d'autre part contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de bénéficiaires du RMI.

Les interventions de ces Brigades Vertes portent sur l'entretien et la mise en sécurité des sentiers, l'aménagement et la mise en valeur de sites naturels, l'entretien des cours d'eau ainsi que l'aide à la gestion des parcs et forêts, la participation aux opérations de lutte contre l'ambrosie, le nettoyage des dépôts sauvages.

La commune de Rochetaillée s'engage à :

Identifier les travaux, contribuer par une participation matérielle et pratique ainsi que par une participation financière de 40euros par équipe et par jour, soit 1240 euros pour les 31 jours prévus en 2008.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de convention établi par le Département du Rhône et autorise Madame le Maire à la signer.

#### Choix de la Maîtrise d'œuvre pour la restauration intérieure de l'église

Madame le Maire, rapporteur, rappelle que l'appel d'offres à été publié le 28 novembre 2007 et que la commission des commandes publiques s'est réunie les 17 et 22 janvier 2008 pour examiner les candidatures.

Le choix du cabinet Architecture & Héritage, fait par la commission est soumis à l'approbation du Conseil.

Le conseil valide le choix du cabinet Architecture et Héritage à l'unanimité.

### Compte rendu de la séance publique du 15 mars 2008

Installation du Conseil municipal. Election du Maire et des 4 Adjoints

Sous la présidence de Mr Norbert FERBER, le Conseil Municipal, élu le 9 mars 2008 se réunit pour la première fois.

#### 1) Election du Maire :

Madame Rita SPITERI ayant obtenu 15 voix (unanimité) est proclamée Maire de Rochetaillée – sur – Saône, elle préside la suite de la séance.

#### 2) Election des Adjoints :

4 scrutins successifs ont permis d'élire les 4 Adjoints au Maire tous ces scrutins ont été unanimes (15 suffrages sur 15).

Michel COMTE est élu 1<sup>er</sup> Adjoint

Josiane BRUNIER est élue 2<sup>ème</sup> Adjoint

Valmy RODRIGUEZ est élu 3<sup>ème</sup> Adjoint

Philippe ARMAND est élu 4<sup>ème</sup> Adjoint

## Compte rendu de la séance publique du 27 mars 2008

Cette séance a essentiellement porté sur la désignation des membres des différentes commissions municipales et des délégués de la commune aux différentes instances et structures intercommunales. Par souci de concision et d'économie de papier nous renvoyons nos lecteurs aux bulletins « Rochetaillée info » en particulier celui du printemps.

## Compte rendu de la séance publique du 29 mai 2008

### Promotion des agents communaux

Madame le Maire, rapporteur, rappelle que les possibilités d'avancement en grade des agents communaux ont été modifiées par la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 qui confie au conseil municipal la responsabilité de déterminer les quotas d'avancement de grade.

La proposition de fixer un taux de promotion de 50%, identique pour tous les grades, est adoptée à l'unanimité.

Les éventuelles décisions de promotion relèveront ensuite de l'autorité du Maire, selon le mérite et la notation des agents concernés.

### Délégués de la commune au Syndicat du Lycée de Neuville- Val de Saône

Les 2 candidats proposés : Madame Josiane BRUNIER et Monsieur Gérard JEGO sont élus à l'unanimité.

### Restauration intérieure de l'Eglise : avenant N°2 au contrat quinquennal 2004-2008 avec le Conseil Général du Rhône.

Madame le Maire, rapporteur, rappelle au conseil que, dans le cadre de ce contrat, la commune a obtenu une « enveloppe » de subvention de 187 130 € concernant 6 opérations de travaux.

Le département ayant décidé d'actualiser le taux de l'aide apportée aux communes en fonction du potentiel financier par habitant et des revenus imposables des foyers fiscaux, le taux de l'aide s'établit désormais à 20% (contre 25% précédemment).

Il convenait de prendre un avenant au contrat initial :

Pour l'opération N° 6 (Restauration intérieure de l'Eglise) Il est proposé de prendre en compte un nouveau coût : 366 750€ (contre 293 400€ précédemment). Une subvention maintenue à 73 350€ respectera le nouveau taux de 20%.

Proposition adoptée à l'unanimité

Le conseil accepte et valide l'avenant n°2 au contrat quinquennal et autorise Madame le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

### Décision modificative du budget de la commune 2008

Mr ARMAND, rapporteur, présente au conseil les différents virements de crédits à effectuer sur les budgets : Démoustication (+ 3.15€), Subvention Lycée Neuville-Val de Saône (- 455.89€), Subvention chambre des métiers (+18€), rectification d'une erreur (1014.73€)

Le conseil municipal approuve cette décision modificative n°1 à l'unanimité.

### Opération « composteurs »

Mr RODRIGUEZ, rapporteur, rappelle que la communauté urbaine (Grand Lyon) a lancé, dans son plan de mandat précédent, une opération visant à inciter le compostage individuel : remboursement, sur présentation d'une facture acquittée, de 30€ par composteur et par foyer.

L'enveloppe initialement allouée était de 1 080€ et la commune n'en a consommé que 240€ il reste donc 840€ à allouer.

La convention sera conclue pour une durée de 18 mois renouvelable par tacite reconduction.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le projet de convention et autorise Madame le Maire à signer tous les documents y afférant.

### Lotissement du cèdre : modification de l'article 2 du règlement

Mr COMTE, rapporteur, indique qu'un oubli a été fait lors de la délibération du 18 janvier 2007 validant la création du lotissement du cèdre. Il s'agit du report dans l'article 2 (alinéa 3) de la limitation des clôtures : Il faudrait indiquer que : « Seules sont autorisées les clôtures le long de la limite ouest de la zone non aedificandi constituées d'une bordure de 10 à 15 cm de hauteur surmontées d'un grillage portant la hauteur maximale à 2 mètres.

Le conseil, à l'unanimité, valide cette modification apportée au règlement.

## Compte rendu de la séance publique du 10 juillet 2008

### Convention de cession de la place Fernand Lacroix

Mr COMTE, rapporteur, présente le projet de convention de cession, par la commune, du terrain de la place Fernand Lacroix en vue de son intégration dans le domaine communautaire de voirie, suite à une demande effectuée par la municipalité.

Le conseil accepte à l'unanimité le classement de ce terrain dans le domaine communautaire, approuve le compromis et autorise Mme le Maire à signer tous les documents et actes se rapportant à la cession gratuite du terrain.

### Syndicat du lycée de Neuville sur Saône - Val de Saône

#### Election de deux délégués

Madame le Maire rappelle la délibération 2 du 29 mai 2008 portant désignation des délégués au syndicat du lycée de Neuville sur Saône.

Les services préfectoraux dans un courrier du 12 juin 2008 nous invite à retirer cette délibération et à en prendre une nouvelle puisque seuls les titulaires avaient été désignés.

Sont élus en qualité de délégués titulaires :

- Mme BRUNIER Josiane
- Mr JEGO Gérard

Sont élus en qualité de délégués suppléants :

- Mme BAMIÈRE Nicole
- Mme BASTIANINI Karine

### Convention Extranet - Grand Lyon Territoires

Mr VERGIAT, rapporteur, expose que le Grand Lyon a développé un site extranet « Grand Lyon Territoires » accessibles exclusivement aux élus communautaires, aux maires et aux proches collaborateurs.

Une présentation du site a été effectuée en Mairie le 4 juillet dernier.

Il est nécessaire de signer une convention avec le Grand Lyon afin de valider l'accès à ce service gratuit.

La convention prend effet à la date de sa signature et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction jusqu'au 31.12.2014

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le projet de convention de mise à disposition de l'extranet Grand Lyon Territoires et autorise Mme le Maire à signer tous les documents afférents.

**Décision modificative du budget de la commune 2008**

Mr ARMAND, rapporteur, présente les différents virements de crédits à effectuer sur les budgets.

- Subvention Tennis club de Rochetaillée sur Saône : + 305 € car la subvention 2007 n'a pas été versée.

**Modification du règlement de location des salles communales**

Mr RODRIGUEZ, rapporteur, rappelle à l'assemblée la délibération n°1 du 04 novembre 2004 portant validation du règlement de location des salles communales (Salle des fêtes et salle Jean Chambon) et la délibération 3 du 14.10.2006 portant modification de ce règlement.

Suite à des problèmes de ménage rencontrés lors de diverses locations, il serait préférable de modifier l'article XVI : Restitution des clefs – Etat des lieux, du règlement de location.

Il convient donc d'ajouter que le nettoyage de la salle doit être effectué pour le dimanche soir et que le lundi ne donne lieu qu'à la restitution des clefs de façon à ce que la salle puisse être utilisée dès le lundi 8 heures du matin.

Proposition adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. La présente délibération sera annexée au règlement du 04 novembre 2004.

**Compte rendu de la séance publique du 23 octobre 2008****Prime – Personnel Communal**

Prime basée sur les conditions d'attribution de celle versée par le Grand Lyon à ses agents.

**Indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires**

Allocation d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires pour la directrice de la structure d'accueil petite enfance.

**Désignation du représentant de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges – Grand Lyon**

Mr Eric VERGIAT est élu en qualité de délégué titulaire

**Modalités d'établissement de la taxe communale d'électricité et de perception par le SIGERLY aux lieu et place de la commune**

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend les décisions suivantes :

- La taxe communale sur l'électricité, est perçue par le SIGERLY aux lieu et place de la commune
- Le SIGERLY conserve 1% du montant de la taxe communale sur l'électricité perçue aux lieu et place de la commune et lui reverse le complément dans les plus brefs délais

**Retrait de la délibération du 25.05.2008**

• Un dossier de demande de permis d'aménager modificatif doit être déposé par la collectivité et ensuite, enregistré et instruit par les services instructeurs de la DDE et du Grand Lyon.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retire la délibération 8 du 25 mai 2008

**Convention pour l'octroi des prestations de service**

« Structure d'accueil de jeunes enfants »

La nouvelle convention est conclue pour une période de 3 ans maximum

**Convention d'utilisation du centre aquatique du Loup Pendu Saison 2008/2009**

Pour la période comprise entre le 24 septembre et le 31 janvier 2008, la redevance forfaitaire fixée par la commune de Rillieux est de 660 euros contre 648.5 euros l'année précédente.

Il est précisé que les coûts d'assurance, le transport des élèves et la rémunération des maîtres nageurs (23.4 € net par séance) restent à la charge de la commune de Rochetaillée.

**Tarifs publicitaires bulletin municipal 2007/2008**

Présentation des différents tarifs susceptibles d'être appliqués pour l'année 2008/2009 et qui n'ont pas connu de hausse par rapport à 2006.

**Validation du Plan Communal de Sauvegarde**

Ce nouveau plan s'intègre dans l'organisation générale des secours et forme avec les autres plans existants une nouvelle chaîne complète et cohérente de gestion des événements portant atteinte aux populations, aux biens et à l'environnement. Il apporte ainsi une réponse de proximité en organisant l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours.

**Indemnité de conseil au Receveur Municipal**

Reconduction de l'indemnité au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur municipal au titre des prestations facultatives apportées en matière de conseil et assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

**Assurance contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel****Renouvellement du contrat groupe d'assurance**

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mme le Maire à adhérer au contrat groupe d'assurance mis en place par le Centre de Gestion pour garantir la commune contre les risques financiers liés au régime de protection des fonctionnaires titulaires et stagiaires affiliés et non affiliés à la CNRACL

**Décision modificative du budget de la commune 2008**

Augmentation des sommes prévues correspondant aux intérêts des emprunts contractés par la commune. Les intérêts restant dus pour l'année 2007 ont faussé la somme inscrite au BP 2008.

Augmentation de la subvention du RASED.



**Michel COMTE, 1<sup>er</sup> adjoint**  
**URBANISME**

#### Membres de la commission

Mme PRAT CARINE, MRS. ARMAND PHILIPPE, FERBER NORBERT, GROSJEAN GILBERT, JEGO GÉRARD, ET VERGIAT ERIC

#### VOIRIE

#### Membres de la commission

Mme PRAT CARINE, MRS. ARMAND PHILIPPE, FERBER NORBERT, GROSJEAN GILBERT, JEGO GÉRARD, POIZAT BERNARD ET VERGIAT ERIC

Permanence : le premier samedi du mois  
ou sur rendez-vous

## URBANISME

Nous vous rappelons que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est mis à la disposition du public en mairie conformément à l'article L123-10 du code de l'urbanisme. Vous pouvez également le consulter au siège du Grand Lyon ou dans chacune des mairies membres de la Communauté Urbaine de Lyon.

#### Permis de Construire

14 demandes de permis de construire ont été déposées en mairie dans le courant de l'année 2008.

- 10 pour des maisons individuelles
- 3 pour des extensions de maisons
- 1 pour un aménagement de bureaux (magasin)

#### Déclaration préalable

26 demandes de travaux ont été déposées en mairie.

- 4 pour des divisions de parcelle
- 5 pour des constructions de piscine
- 2 pour des aménagements d'habitation
- 5 pour des ravalements de façade
- 4 pour des constructions de clôture
- 1 pour la création d'un mini-golf
- 2 pour des abris de jardin
- 1 pour la pose d'un capteur solaire
- 1 pour une installation d'un mât radio électrique émetteur (compagnie nationale du Rhône)
- 1 pour un aménagement de bureau

#### Remarques

Toute création ou modification de construction nécessite une déclaration de travaux ou un permis de construire.

Sachez que lorsque vous apportez des modifications à votre projet pendant l'exécution des travaux de construction, vous devez impérativement déposer en mairie une demande de modification de permis de construire.

#### Pour information

Le certificat de conformité devient une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT). Le recollement ne devient plus obligatoire excepté pour les travaux sur des bâtiments inscrits, dans un secteur sauvegardé, dans un site inscrit/classé, ERP (Etablissement Recevant du Public), dans un PPRI/PPRT (Plan de prévention des risques inondables/Plan de prévention des risques technologiques).

La mairie a 3 mois pour s'opposer et doit

en informer la DDE si opposition et 5 mois si recollement.

L'attestation de non opposition est délivrée sur simple demande.

Plus aucune action possible 1 an après achèvement ( Réception DAACT)

#### Etude du secteur Parafray

Le nouveau conseil a toujours la volonté de développer ce secteur. Une réflexion sur la zone d'urbanisation future du secteur Parafray, a été présentée aux nouveaux membres du conseil municipal.

L'extension pavillonnaire de cette zone est contrainte par des difficultés d'assainissement.

#### Les objectifs sont :

- d'encadrer l'urbanisation de la zone en terme d'assainissement et de desserte.
- de définir un phasage clair pour éviter le gaspillage de l'espace.
- de protéger l'agriculture et l'effet de lisière des zones naturelles.

#### En ce qui concerne la densité et les nouvelles formes d'habitat, les objectifs sont de :

- favoriser des types d'habitats bas et denses, économes en énergie.
- proposer une offre diversifiée de logements.
- porter une attention particulière à l'intégration paysagère de la trame bâtie pour veiller à l'impact visuel du projet dans son environnement.

#### Pour la gestion de l'eau il est nécessaire de :

- la collecter et la retenir sur place pour limiter les rejets au réseau.
- limiter l'imperméabilisation des surfaces.

#### Préservation et valorisation des espaces verts :

- préserver de l'urbanisation les terrains attenants à la zone naturelle du vallon des Echets, ainsi que la ligne de crête.
- valoriser des espaces en leur attribuant des fonctions : loisirs, promenades, jeux, détente....

#### PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La commission urbanisme a fait une demande auprès du service urbanisme appliqué du Grand Lyon pour modifier le PLU sur deux secteurs :

- le long du quai Pierre Dupont et de la rue Henri Bouchard afin d'étendre la polarité commerciale sur ces voies.

- en bord de Saône, de la halte fluviale à la passerelle de Couzon, par le passage de cette zone N2 en N2a, permettant ainsi de développer ou d'étendre la zone de loisirs.

## VOIRIE

### Quartier des Contamines

- **rue Henri Bouchard, rue des Moulins :**



réalisation d'un trottoir en continu avec un muret de soutènement et un moyen d'accès à l'immeuble du Cardinal. L'abribus a été déplacé. La végétalisation s'est faite cet automne.

- **carrefour Bouchard / Contamines/ Prado :** dans le cadre de l'aménagement de ce carrefour, nous avons demandé en collaboration avec Fontaines Saint Martin une étude auprès du service Voirie Fourreaux Urbains du Grand Lyon, pour la mise en place de feux tricolores sur le conseil de la subdivision VT/PN.

- **chemin de la Plage :** un projet de convention de mise en superposition d'affectation du domaine public fluvial relative à ce chemin est actuellement en cours de validation entre le Grand Lyon et les VNF (Voies Navigables de France).

### Quartier Ansieux

- **chemin de l'Espérance :** délicat problème de classement de cette portion de voie en impasse. Nous avons attiré l'attention du vice-président voirie du grand Lyon sur ce dossier complexe. Nous sommes toujours dans l'attente. La commune budgètera des travaux provisoires pour améliorer l'état de cette voirie.

- **impasse de la République :** les travaux de réfection de cette chaussée ont été réalisés par la commune.

- **rond point du Musée :** après sa réalisation tant attendue, nous avons malheureusement subi des dégradations (vols de plantes et de l'éclairage). Des travaux de remise en état sont programmés et l'entretien sera confié aux entreprises concernées.

- **rue du Musée :**



les trottoirs ont été sécurisés par la pose de barrière en bois le long des talus à forte pente. Ils ont été asphaltés en enrobé de couleur rouge du carrefour Henri Bouchard à la rue de Trêve. Des ruissellements ont généré un contentieux de la part des riverains, ce problème est suivi par les services voirie et assainissement du Grand Lyon.

### Quartier des Platières

- **chemin de l'Epine :** cette voie est ouverte à la circulation, sens unique montant. Des travaux de remise en état seront réalisés en collaboration avec Fontaines Saint Martin une fois que les travaux de construction de maisons individuelles (côté Fontaines saint Martin) seront terminés.

- **route de la Nation :** la phase d'essai, de 6 mois, de mise en sens unique de cette voie a pris fin.

Les riverains ont pu faire part de leurs observations et remarques sur le cahier de concertation (46% de participation) mis à leur disposition à l'accueil de la Mairie.

La commission voirie l'a analysé fin octobre et a constaté certaines difficultés rencontrées par les habitants du hameau de la Nation ...

Tenant compte des résultats du cahier de concertation, les élus ont présenté au Service Voirie du Grand Lyon la proposition suivante pour l'aménagement de cette voie :

Découpage de la route de la Nation en trois tronçons :

- **Tronçon 1 :** sens unique descendant du n° 436 jusqu'au n°127 inclus.

- **Tronçon 2 :** double sens conservé sur le hameau de la Nation du n°436 au carrefour de l'allée des écureuils avec un sens prioritaire d'Est en Ouest.

- **Tronçon 3 :** sens unique descendant de la place de l'Etoile au carrefour de l'allée des écureuils.

Après acceptation de notre proposition par le Grand Lyon, un arrêté a été pris et la signalétique a été mise en place.

A ce jour, un cahier des charges a été rédigé par la commission voirie afin d'établir la nature exacte des travaux de cette voie. Celui-ci a été transmis au service voirie du Grand Lyon. ■

04 78 91 37 84

ÉLAGAGE PARC & JARDINS  
ABATTAGE ARROSAGE  
CRÉATION AUTOMATIQUE  
ENTRETIEN PAVAGE

EURL **LES JARDINS**  
*Nouveaux*

06 13 50 42 34

ZA du Bleu Guimet • 69250 Fleurieu-sur-Saône • Fax : 04 78 91 24 34

Le Gordini vous accueille dans un nouveau cadre chaleureux et convivial

Café - restaurant

**Le Gordini**

04 72 54 65 73

une salle de 80 places pour repas ou location seule  
formules « Spécial groupe » de 19,00 € à 26,00 €  
pour vos conférences, séminaires, soirées privées, petits-déjeuners

Restauration familiale et traditionnelle  
Midi : Plat du jour : 9,50 € - Formule complète : 13,50 € - Carte

Places sécurisées sur le parking du musée  
ouverture le midi du mardi au dimanche  
Le soir sur réservation pour groupes à partir de 15 personnes



**Josiane BRUNIER, 2<sup>ème</sup> adjointe**

## COMMUNICATION

### Membres de la commission

Mmes BASTIANINI, PRAT, ROUSSEAU

Mrs ARMAND, CASTANIER, GROSJEAN, JEGO

## VIE SCOLAIRE ET STRUCTURE

### « ENFANCE EVEIL » :

#### Membres de la commission :

Mmes BAMIERE, BASTIANINI, ROUSSEAU

Permanence : le deuxième samedi du mois  
ou sur rendez-vous

## COMMUNICATION

Depuis le début du mandat qui nous a été confié, cette commission s'est donnée en particulier pour objectifs :

### 1) Maintenir les outils existants en les actualisant et les modernisant.

- Rochetaillée Info, notre parution trimestrielle, continue à vous renseigner sur la vie municipale, la vie associative (les articles sont proposés par les associations du village).
- Le Bulletin municipal distribué fin janvier a pour objet de faire le bilan de l'année écoulée sur les réalisations municipales mais aussi sur l'activité des associations (n'hésitez pas à les contacter).

Vous pouvez aussi trouver sur ces deux publications, des informations sur le plan social intercommunal et pratique.

### 2) Créer de nouveaux supports conformes à l'évolution des techniques de communication.

Mrs POIZAT et VERGIAT ont apporté leur compétence à la commission communication pour la recherche technique et l'élaboration des cahiers des charges, l'un pour les panneaux, l'autre pour le site.

- Les panneaux lumineux d'information :

Les événements se déroulant sur notre commune, tant du point de vue associatif que communal seront annoncés sur ces panneaux.

L'information écrite (articles dans le progrès, distributions dans les boîtes aux lettres...) perdurera.

Ces deux panneaux situés : l'un en face de la Mairie, l'autre à l'entrée Nord de Rochetaillée, ne devraient pas vous échapper. Ils seront régulièrement mis à jour.

- Projet site Internet :

Depuis plusieurs mois, une commission travaille sur la création d'un site Internet pour notre commune. Il devrait voir le jour en 2009 mais nous préférons ne rien précipiter afin que ce site corresponde le plus possible à vos attentes.

Pour communiquer avec nous, nous vous rappelons notre adresse Email : [communication@mairie-rochetaillée.fr](mailto:communication@mairie-rochetaillée.fr)

Vous pouvez nous adresser vos remarques et suggestions mais aussi nous proposer un article à faire paraître dans notre publication : Rochetaillée Infos.

## 3) Nouveauté.

Un livre d'or sera remis aux nouveaux époux lors de leur union à la mairie. Ils pourront y faire figurer toutes les étapes des préparatifs du mariage et le déroulement des cérémonies officielles.

## ECOLE

Vous trouverez plus loin dans ce bulletin une présentation de la vie scolaire à l'école Jean Raine.

Le conseil d'école permet de réunir trois fois par an les enseignants, les représentants de parents d'élèves et la municipalité. Il permet de régler les questions de budget, de travaux, de divers aménagements pour améliorer les conditions d'enseignement ; il permet aussi d'échanger sur les projets de l'école.

Tout au long de l'année, les contacts avec l'équipe pédagogique sont réguliers et productifs.

Cette année, parmi les diverses améliorations matérielles, signalons :

- Le traçage de jeux dans la cour de l'école et leur réfection réalisés suite à un projet émanant des enfants.
- La dotation de deux ordinateurs supplémentaires (un neuf, un d'occasion), un scanner et une imprimante laser couleur.

## Restaurant scolaire

Constatant les difficultés financières rencontrées par certaines familles quant à l'inscription de leurs enfants au restaurant scolaire, la commission des affaires scolaires s'est interrogée sur le tarif des repas.

Elle a mené une enquête auprès de l'ensemble des parents d'élèves et plus particulièrement auprès de ceux qui utilisent ce service. Les réponses lui ont permis de faire une proposition au Conseil Municipal et les décisions suivantes ont été prises :

1. les tarifs seront calculés selon le quotient familial déterminé par la CAF (caisse d'allocation familiale)
2. la municipalité augmentera sa participation financière au paiement des repas des enfants tout en maintenant à sa charge, les frais du personnel et les autres frais de fonctionnement.

Le prix du repas reste à 4.24 € pour les quotients familiaux au-dessus de 800.

Une baisse du tarif est proposée sur deux autres tranches :

Prix du repas à 3.50 € pour les quotients familiaux inférieurs à 800

Prix du repas à 2.75 € pour les quotients

familiaux inférieurs à 520 (Ce dernier correspond au prix coûtant versé à la société de restauration RPC)

Pour pouvoir bénéficier de ces tarifs les usagers doivent fournir obligatoirement l'attestation de la CAF qui détermine leur quotient familial, à Catherine Poulard (responsable du restaurant scolaire).



Ces nouveaux tarifs sont applicables dès janvier 2009.

Un bilan sera fait à la fin de l'année scolaire. Dès à présent nous pouvons constater de nouvelles inscriptions et une vingtaine de familles concernées par la baisse du prix du repas.

## Périscolaire

Vu le rajeunissement de la population de Rochetaillée et l'augmentation des foyers ayant deux parents qui travaillent, il nous a semblé nécessaire de créer, voici trois ans, un nouveau service lié à l'école : le périscolaire. La municipalité a confié sa gestion à l'association ALPHA 3A qui a mis en place un encadrement de trois personnes, Chaddia Habbachi Makni, Frédérique Cup et Pascal Mageur.

Ils accueillent les enfants le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

Ce service d'accueil et de garderie proposé à toutes les familles connaît toujours le même succès grâce à la qualité d'animations proposées aux enfants : des ateliers d'arts plastiques, de la lecture, des jeux etc...

Le tarif, suivant le quotient familial, peut aller de 1 € à 1.75 €

Le directeur de l'école pourra vous donner d'autres renseignements si nécessaire.

## Service minimum en cas de grève

La loi du 20 août 2008 instaurant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires en cas de grève des enseignants a obligé la municipalité à réfléchir à des modalités de mise en place de cet accueil.

N'ayant pas le personnel suffisant et ayant le souci d'avoir des personnes compétentes pour cet encadrement, elle s'est adressée à la société ALPHA 3A qui assure déjà le service périscolaire dans notre école.

Lors de la grève des enseignants du 20 novembre 2008, 27 élèves ont été accueillis. Le service de la cantine a été assuré par le personnel habituel. ■

# C.C.A.S.

## CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE

### Composition :

**Membres élus : Rita Spiteri, Maire, présidente du CCAS**  
**Mmes Josiane Brunier, adjointe, Nicole Bamière, Karine Bastianini, Mrs Jean Claude Castanier, Norbert Ferber, Gilbert Grosjean, conseillers**

**Membres extérieurs : Mmes Marie France Dechavanne, Annette Dumas, Marie Joëlle Merle, Micheline Mouret, Mrs Michel Gandy, Jacques Giroux**

Le 28 février les membres du CCAS ont approuvé l'exercice 2007 et accepté le budget 2008.

Le 22 mai, a été procédé à l'installation des nouveaux membres. Mme Spiteri, maire, étant présidente de droit, Mme Josiane Brunier, adjointe, a été élue vice-présidente. Le CCAS a ensuite approuvé une décision modificative du budget à la demande de la préfecture.

Au cours des séances des 19 juin, 24 juillet, et 23 octobre, la commission a traité trois dossiers d'aide sociale pour des personnes en difficulté, en lien avec les assistantes sociales du conseil général ou d'autres

services.

Sur orientation d'une assistante sociale, des bons alimentaires peuvent être délivrés aux personnes en difficulté, après que les autres formes d'aides (conseil général ou autre, restaurants du cœur,) aient été mises en œuvre. Le 24 juillet, la commission a pris la décision de reconsidérer le montant des bons alimentaires dont le barème datait de 2002. Il a été fixé ainsi : 1 personne : 30€, 2 personnes, 50 €, 3 personnes 70 €, 4 personnes 90 €, 5 personnes, 110 €.

Le premier bon est remis sur demande des intéressés, le deuxième étant soumis à approbation du CCAS. Il s'agit de secours exceptionnels, non renouvelables sauf situation particulière.

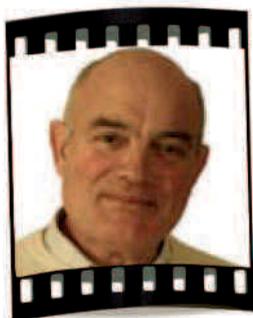
De janvier à novembre 19 bons ont été remis. Les difficultés économiques auxquelles sont confrontés de plus en plus de personnes ont entraîné une augmentation sensible des besoins, ce qui conduira à un nécessaire rééquilibrage du budget pour l'année prochaine. De même, en raison du rajeunissement des personnes dites "du 3ème âge" les actions non obligatoires en



faveur des personnes âgées seront engagées à partir de 75 ans – sans que cela remette en cause ce qui est acquis.

### Autres actions du CCAS

- pour respecter les consignes nationales en cas de canicule, un répertoire des personnes susceptible d'être concernées a été constitué. Les conditions climatiques clémentes de cet été n'ont pas nécessité la mise en œuvre de ce plan.
- Un repas a été offert aux anciens de la commune à l'auberge de St Martin le 6 juin, 57 personnes ont apprécié ce moment convivial.
- Le goûter de Noël a eu lieu le 4 décembre, salle Jean Chambon une cinquantaine de personnes ont partagé cet après midi de rencontre. Après une animation musicale appréciée, une corbeille gourmande leur a été remise. ■



**Valmy RODRIGUEZ, 3<sup>ème</sup> adjoint**

## TRAVAUX

### Membre de la commission

NORBERT FERBER, GILBERT GROSJEAN,  
BERNARD POIZAT, CARINE PRAT

## HYGIÈNE ET POLLUTION, SECURITE, ESPACES VERTS

### Membres de la commission

PHILIPPE ARMAND, NORBERT FERBER  
GÉRARD JEGO

## GESTION DES SALLES

### Membres de la commission

NORBERT FERBER, BERNARD POIZAT

Permanence : le troisième samedi du mois  
ou sur rendez-vous

## TRAVAUX

Ce début de mandat a donné lieu à toute une série d'actions et travaux liés à l'entretien, la sécurité et l'embellissement de nos bâtiments et espaces publics.

Nature des Travaux	Montant
<b>Travaux d'entretien et mises aux normes</b>	
• Serrurerie : cantine, stade, mairie, groupe scolaire	1 596 €
• Electricité : suivi du rapport APAVE, sécurisation du local des miniaturistes, blocs sécurité, coffret tennis, interphone du portail de la mairie	6 628 €
• Divers travaux d'entretien et de mises aux normes : lampes, volets roulants, gaz, plomberie, halte-garderie	2 956 €
• Nettoyage des chenaux, des noues, et des tabourets de chute	1 874 €
<b>Soutènement de la roche</b>	14 179 €
<b>Stade</b>	
• Installation de jeux supplémentaires et entretien du mini-stade	18 612 €
• Remise à neuf de la piste d'athlétisme	7 549 €
<b>Parquet de la scène de la salle des fêtes et du bureau du maire</b>	11 550 €
<b>Cimetière</b>	11 162 €
<b>Silo de recyclage</b>	5 546 €
<b>Branchement d'assainissement du mini-golf</b>	2 539 €
<b>Création d'un sas dans la cuisine de l'école</b>	4 306 €
<b>Eglise</b>	200 000 €

## ENTRETIEN

Les locaux ou infrastructures existants exigent un suivi systématique par rapport à des normes qui évoluent. Les actions ponctuelles d'entretien et de réparation permettent de leur conserver disponibilité et bel aspect.

### Mur de la roche

Des infiltrations d'eau venant du chemin de la roche avaient provoqué l'effondrement d'une partie du soutènement portant le mur de séparation avec le parc de la mairie. Les travaux sont réalisés et assurent la stabilité du beau mur de pierres.

### Stade

L'aire de jeux pour la petite enfance est achevée avec l'installation de jeux supplémentaires et de bancs pour les mamans. La piste d'athlétisme est totalement rénovée et remise en stabilisé ocre pour permettre à nos scolaires et autres sportifs de l'utiliser dans les meilleures conditions.

### Salle des fêtes

Le parquet de la scène datant de l'origine des bâtiments avait grand besoin d'être renouvelé. C'est fait : les enfants de l'école et les associations peuvent désormais évoluer sur un sol neuf.

### Cimetière

La couverture qui coiffe le mur d'enceinte dont une partie avait été réalisée l'année dernière est à présent achevée. Une dalle de propreté a été coulée sous le colombarium ainsi que des bordures de protection.

### Eglise

Au terme de la procédure administrative (désignation de la maîtrise d'œuvre et consultation des entreprises), les travaux ont pu débuter en novembre :

assainissement, restauration des voûtes, des murs, des vitraux, de l'électricité et du chauffage.

L'association « ARCRP » est partie prenante

dans le financement de l'aménagement mobilier (chœur, autel, ambon, lustres, cloches).

L'inauguration de notre église restaurée aura lieu au printemps.

## NOUVEAUX TRAVAUX

### Silo de recyclage



Pour rendre à l'allée piétonne sa destination première, un nouveau site a été créé au nord du parking Intermarché.

### Zone des bords de Saône

Dans le cadre de l'aménagement et de la mise en valeur des bords de Saône, un mini-golf s'est installé sur le terrain municipal situé entre les guinguettes. Nous avons assuré les travaux de raccordement à l'égout.

### Panneaux

Après une étude technique approfondie, deux panneaux lumineux d'affichage sont en cours d'installation. Ils sont destinés à la communication de la mairie et des associations en direction du public. Installation prévue en janvier 2009.

### Indicateur de vitesse



A la sortie d'Intermarché, sur le quai Pierre Dupont, a été également mis en place un indicateur de vitesse fourni par le syndicat de gendarmerie pour susciter une prise de conscience des automobilistes dans la traversée du village.

## ESPACES VERTS

Le charme de la commune est en partie lié au fleurissement et à l'entretien de toutes les zones végétalisées. Une entreprise spécialisée en assure la plus grosse part. Nous avons, par ailleurs, eu à cœur de planter et d'entretenir toutes les jardinières grâce aux bons soins de notre agent communal Régis Poulenard. Un coup de chapeau aux brigades vertes, intervenues à plusieurs reprises sur les bords de Saône, le ruisseau des Echets et le bois des chevreuils.

## PROPRETE

Depuis la reprise du marché des ordures ménagères par l'entreprise ISS, quelques dysfonctionnements ont été signalés sur des zones telles que les rues de l'Espérance, Henri Bouchard (entre Fontaines et le gros platane) et les Platières sur les Hauts de Rochetaillée. N'hésitez pas à informer la mairie qui se charge de relayer l'information

aux services de la Communauté Urbaine de Lyon qui gèrent le ramassage et se chargent de régler les problèmes ponctuels.

## LOCATIONS

Comme chaque année, la location de nos salles municipales génère une somme importante (7 307 euros), réinvestie en entretien et améliorations des services.

## PERSPECTIVES 2009

### Salle d'évolution

Dans le cadre de la restructuration du groupe scolaire Jean Raine, une salle d'évolution avait été initialement prévue. Dans un souci de répondre aux besoins de l'école maternelle, nous remettons sa création à l'ordre du jour. Les études ont abouti. Sa réalisation pourrait intervenir pendant les prochaines vacances d'été.

### Salle des mariages

Un projet de création d'une salle adaptée à la célébration des mariages est à l'étude dans un espace situé au niveau du parc de la mairie, en dessous de la terrasse existante. Des sondages ont été effectués dans le cadre d'une étude géo-technique.

### Développement durable

Les prévisions pour 2009 s'inscrivent dans la démarche de développement durable.

Sur le bâtiment de la mairie et de la salle des fêtes : échange des huisseries anciennes pour de l'isolation thermique, isolation des combles, renouvellement des lampes d'éclairage pour réduire la facture énergétique. Les préconisations du Grenelle de l'Environnement représentent un budget important nécessitant l'étalement tout au long des années à venir. ■

## FINAS

MOTOCULTURE

Votre spécialiste espaces verts en vente et réparation  
matériels de motoculture de plaisance,  
groupes électrogènes  
pour particuliers et professionnels  
à votre service du mardi au samedi

265, rue des Écoles . 69730 GENAY - Tél. 04 78 91 36 40  
Email : mfinas@wanadoo.fr - Website : www.motoculture-finass.com

NOUVEAU A FONTAINES-SUR-SAONE

*Boucherie Les 2 Fontaines*

VIANDE CHAROLAISE

TRAITEUR - CHARCUTERIE - ROTISSERIE

livraison à partir de 30€

12, rue Pierre-Carbon  
69270 Fontaines-sur-Saône - 04 78 22 52 36  
Ouvert le lundi - Fermé le jeudi



**Philippe ARMAND, 4<sup>ème</sup> adjoint**

## FINANCES

### Membre de la commission

Mr ERIC VERGIAT

## FÊTES ET ANIMATIONS

### Membres de la commission

Mmes BRUNIER, ROUSSEAU, BAMIÈRE

Mrs COMTE, POIZAT

## GESTION CIMETIÈRE

### Membres de la commission

Mrs NORBERT FERBER, GILBERT GROSJEAN

Permanence : le quatrième samedi du mois  
ou sur rendez-vous

## FEUX D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Organisés comme chaque année avec nos amis de Couzon au Mont d'or.

Tout en respectant le budget alloué en début d'année, notre artificier eut la géniale idée, d'exécuter cette année, le feu d'artifice sur le pont reliant nos deux villages !

Ce fut un moment exceptionnel pour la foule qui se pressait sur les deux rives de la Saône et s'émerveillait les yeux fixés vers le ciel illuminé.

**INOUBLIABLE !**

## FORUM DES ASSOCIATIONS, SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Ce FORUM 2008 fut un succès malgré le temps pluvieux qui nous a imposé un repli sous le préau de l'école.

Onze associations représentées, des inscriptions nouvelles réalisées (un des buts les plus importants de cette manifestation).

Au lieu et place du barbecue traditionnel organisé au tennis club, un repas du soir fut réalisé cette année à la guinguette « chez la ROSE », cinq représentants d'associations ont rejoint une grande partie des élus de la commune et leurs conjoints pour la clôture de cette journée agréable malgré une météo maussade.

## ILLUMINATIONS

De nouveaux éléments en forme de harpe ont été installés sur plusieurs candélabres du quai Pierre DUPONT, chaque soir depuis le 8 Décembre celles-ci illuminent notre village. Deux descentes de lumière illuminent également la façade de l'école.

La location de ces éléments permettra pour les années à venir d'équiper d'autres rues de notre village tout en respectant le budget actuel des illuminations.

Cette année dans le cadre du développement durable et la préservation de notre planète, les matériels installés sont confectionnés de led favorisant très sensiblement les économies d'énergies.

## ARBRE DE NOËL DES ENFANTS, DIMANCHE 14 DECEMBRE 2008



Le traditionnel Arbre de Noël offert par la municipalité a réuni, dimanche 14 décembre, enfants et parents du village à la salle des Fêtes.

Au programme, « un Noël Enchanté » : les multiples tours de magie avec la participation des enfants, enchantèrent tous les spectateurs.

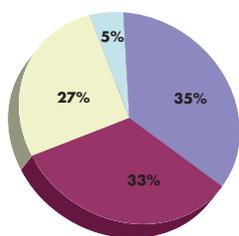
A l'entracte, les nombreux gâteaux préparés par les parents furent fort appréciés et connurent un grand succès. L'euro des écoles, à l'initiative de cette vente, rappelle que tous ses bénéficiaires servent à financer les transports des diverses sorties de l'école.

La venue très attendue du Père Noël clôtura cette belle journée. Quel plaisir de voir les yeux émerveillés et inquiets de tous les petits admirant et embrassant ce magnifique Père Noël ! ■



# COMMISSION DES FINANCES COMPTE ADMINISTRATIF 2007

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>443 815 €</b>	
Charges des services		Produits des services	
Charges à caractère général	243 681 €	Produits des services	34 689 €
Charges de personnel	224 705 €	Impôts et taxes	485 157 €
Autres charges de gestion courante	183 739 €	Dotations et subventions	209 541 €
		Autres produits de gestion courante	34 695 €
<b>Total dépenses des services</b>	<b>652 124 €</b>	<b>Total produit des services</b>	<b>764 082 €</b>
<b>Résultat courant</b>			<b>111 957 €</b>
Charges financières	34 458 €	Produits financiers	0 €
<b>Résultat financier</b>			<b>-34 458 €</b>
Charges exceptionnelles	0 €	Produits exceptionnels	764 159 €
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>77 €</b>
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>686 582 €</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>764 159 €</b>
<b>Solde Fonctionnement année N -1</b>	<b>0 €</b>	<b>Solde Fonctionnement année N -1</b>	<b>366 238 €</b>

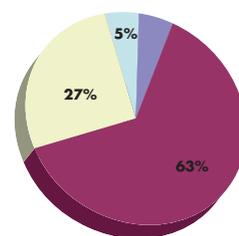


Dépenses de fonctionnement

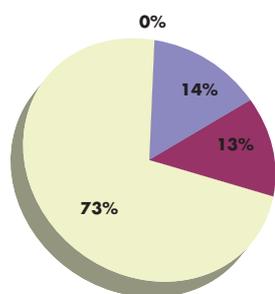
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

Recettes de fonctionnement

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion courante



<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>1 999 943 €</b>	
<b>Dépenses financières</b>		<b>Ressources propres externes</b>	
Rembt subv. + Dotations	42 699 €	Dot. et fonds propres	22 436 €
Rembt d'emprunts	37 292 €	Subventions	44 977 €
		Emprunts et dettes	1000 €
Investissements	217 910 €		
Immobilisations	41 035 €	Autres ressources propres	0 €
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>580 162 €</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>68413 €</b>
<b>Résultat de financement</b>			<b>+270 523 €</b>
<b>Solde investissement année N -1</b>	<b>0 €</b>	<b>Solde investissement année N-1</b>	<b>1 096 445 €</b>
<b>Résultat global</b>	<b>1 025 518 €</b>		<b>1 929 016 €</b>

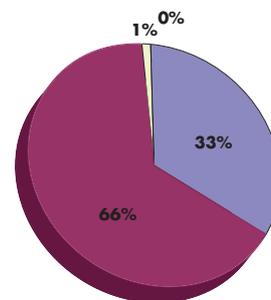


Dépenses d'investissement

- Rembt subv. + Dotations
- Rembt d'emprunts
- Investissements
- Solde investiss. année N-1

Recettes d'investissement

- Dot. et fonds propres
- Emprunts et dettes
- Autres ressources propres
- Subventions



<b>Section de fonctionnement</b>	<b>99 888,07 €</b>	<b>655 222,79 F</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>413 549,00 €</b>	<b>2 712 703,61 F</b>
<b>A affecter section investissement 2007</b>	<b>513 437,07 €</b>	<b>3 367 926,40 F</b>

Ce budget est l'arrêté des comptes 2006 - Il est validé par le percepteur et voté dans l'année 2007

## Budget PRIMITIF 2008 (Estimatif)

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges des services		Produits des services	
Charges à caractère général	647 107,08 €	Produits des services	33 470,00 €
Charges de personnel et assim.	274 300,00 €	Impôts et taxes	484 345,00 €
Autre ch. de gestion courante	200 344,58 €	Dotations et subventions	195 877,00 €
Charges diverses	35 000,00 €	Autres produits de gestion courante	150 195,13 €
<b>Total dépenses des services</b>	<b>1 156 751,66 €</b>	<b>Total produits des services</b>	<b>863 887,13 €</b>
<b>Résultat courant</b>			<b>-292 864,53 €</b>
Charges financières	36 700,00 €	Produits financiers	0,00 €
<b>Résultat financier</b>			<b>-36 700,00 €</b>
Charges exceptionnelles	0 €	Produits exceptionnels	0,00 €
<b>Résultat exceptionnel</b>			<b>0,00 €</b>
<b>Total dépenses fonctionnement</b>	<b>1 193 451,66 €</b>	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>863 887,13 €</b>
<b>Résultat fonctionnement</b>			<b>-329 564,53 €</b>

### SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses financières		Ressources propres externes	
Rembt subv. + Dotations	0,00 €	Dot. et fonds propres	19 400,00 €
<b>Rembt d'emprunts</b>	<b>39 100,00 €</b>	Subventions	109 280,00 €
Dot. Amortissement	0 €	Emprunts et dettes	<b>110 843,26 €</b>
<b>Investissements</b>	<b>493 400,00 €</b>	Autres ressources propres	0 €
Dot. Amortissement	536 341,96 €		
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>1 125 875,12 €</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>239 523,26 €</b>
<b>Résultat de financement</b>			<b>-829 318,70 €</b>
<b>Résultat fonctionnement N -1</b>	0,00 €		443 804,79 €
			443 804,79 €
<b>Solde investissement N -1</b>	0,00 €		825 921,70 €
			825 921,70 €
<b>Résultat global</b>	<b>2 262 293,62 €</b>	<b>2 373 136,88 €</b>	<b>110 843,26 €</b>
	14 839 673,36 F		15 566 757,48 F

Ce budget inscrit les dépenses et les recettes présumées de l'année qui commence. C'est une estimation, mais le budget doit être équilibré entre les recettes et les dépenses.

## CIMETIERE

Afin de réaliser la mise à jour du logiciel de gestion du cimetière, un travail de terrain a été réalisé par la commission chargée de ce dossier pour :

- le suivi et le renouvellement des concessions arrivant à terme.
- Le recensement des tombes en état d'abandon.

Plusieurs concessions sont par ailleurs fortement délabrées voire présentent un danger d'écroulement, qu'elles soient à perpétuité, en cours ou en fin de durée.

Il est nécessaire, pour la bonne tenue de notre cimetière, de prendre des mesures préventives, afin de limiter les risques, de conserver une disponibilité suffisante et de préparer l'extension future du cimetière communal. Il va de soi qu'avant toute mesure de reprise de concession des recherches sont faites pour contacter les familles concernées.

Par ailleurs, il est possible de transférer une sépulture dans un des caveaux disponibles.

### Rappelons les règles en vigueur:

Les concessions à perpétuité : ce type de concession n'existe plus. Celles qui sont en cours ne peuvent être remises en cause qu'en cas "d'abandon" manifeste.

Il s'agit d'une procédure définie par les articles L 2223-12 et L 2223-17 du code général des collectivités territoriales:

"Une concession perpétuelle ne peut être réputée en état d'abandon avant l'expiration d'un délai de 30 ans à compter de l'acte de concession.

La procédure ne peut être engagée que 10 ans après la dernière exhumation.

Lorsqu'après une période de 30 ans une concession a cessé d'être entretenue, le maire peut constater cet état d'abandon par procès verbal porté à la connaissance du public et des familles.

Si trois ans après cette publicité la concession est toujours en état d'abandon, le maire peut saisir le conseil municipal qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non".

Les concessions temporelles : actuellement, il n'est possible de souscrire que des concessions d'une durée de 15 ou 30 ans, renouvelables.

En cas de non renouvellement de concession, l'article L 2223-13 du code général des collectivités territoriales précise :

"Une concession non renouvelée fait retour à la commune après 2 ans – sous réserve des délais légaux avant exhumation de 10 ans.

Pendant cette période, les concessionnaires ou leurs ayant cause peuvent user de leur droit de renouvellement".

Chaque année, lors des jours qui précèdent la Toussaint, des panneaux sont mis sur les sépultures concernées. Une liste est également affichée sur le panneau d'affichage du cimetière.

En cas de doute, ou si vous connaissez des membres des familles concernées par les concessions citées, n'hésitez pas à contacter à la mairie Isabelle Rendu, adjointe administrative qui suit ce dossier.

L'affectation des sommes recueillies :

Les sommes perçues sont affectées au budget de la commune. ■

CONCESSIONS	Surface	Durée	1 <sup>ère</sup> concession	Renouvellement
Pleine terre	2 m <sup>2</sup>	15 ans	140 €	140 €
		30 ans	250 €	250 €
	4 m <sup>2</sup>	15 ans	250 €	250 €
		30 ans	475 €	475 €
Pleine terre avec longrines	2 m <sup>2</sup>	15 ans	375 €	140 €
		30 ans	460 €	250 €
	4 m <sup>2</sup>	15 ans	615 €	250 €
		30 ans	800 €	475 €
Emplacement caveau	2 m <sup>2</sup>	15 ans	Non disponible	140 €
		30 ans	250 €	250 €
	4 m <sup>2</sup>	15 ans	Non disponible	250 €
		30 ans	475 €	475 €
COLOMBARIUM		15 ans	470 €	105 €
		30 ans	565 €	200 €
CAVEAUX neufs	2 places	1905 € + durée de la concession 15 / 30		

**POMPES FUNEBRES  
PINAULT  
MARBRERIE**

Interventions locales  
et toutes régions  
Contrats obsèques  
Chambre funéraire

**04 78 97 16 00**

24h/24  
7j/7

www.pompesfunebrespinault.com

2 rue Général Brosset 69140 RILLIEUX

maison fondée en 1922

**Marbrerie  
FAGUET**

Bâtiment  
Ameublement  
Funéraire

**04 78 91 33 53**

25, av. Simon-Rousseau 69270  
Fontaines-sur-Saône

27, avenue Wissel 69250  
Neuville-sur-Saône



**Eric VERGIAT**  
**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE**

La communauté urbaine de Lyon vient de divulguer son « Plan de Mandat », c'est-à-dire les grandes lignes de son action pour les 6 prochaines années.

Avec pour axes forts :

- Le développement économique
- L'accompagnement du logement social
- Le développement durable avec la promotion des énergies renouvelables.

La réalisation de grand projet est également à l'ordre du jour : le Carré de Soie à Vaulx-en-Velin, la Confluence, les Rives de Saône, le Grand Stade de l'OL et la City de Lyon Part-Dieu.

L'attractivité du territoire est mise en avant avec des projets comme Lyon Biopôle, la favorisation du haut débit en matière de TIC (Technologie de l'information et de la communication), la restructuration des différents pôles universitaires et la poursuite du développement des transports en commun.

Ce plan de mandat est structuré autour de la PPI 2008/2014 (Programmation Pluriannuelle des Investissements), elle est le plan d'actions du Grand Lyon pour la période 2008-2014, elle est donc constituée de tous types de projets qu'ils soient à vocation communale ou d'agglomération, elle constitue l'épine dorsale du projet d'agglomération.

La PPI à sa traduction dans chaque commune, avec les projets communaux, mais de compétence communautaire, ainsi pour Rochetaillée-sur-saône les demandes suivantes ont été inscrites :

- Finalisation de la route de la Nation, commencée au mandat précédent
- Aménagement du quai Pierre Dupont
- Prise en charge de la voirie et des aménagements du chemin de la Plage.
- Demande de prise en charge de l'aménagement de la place Fernand Lacroix, dont l'architecture en pavé est d'un entretien très délicat et onéreux.

Toutes nos demandes sont bien acceptées soit directement au niveau de la PPI, soit dans des projets tels que l'aménagement des berges de Saône.

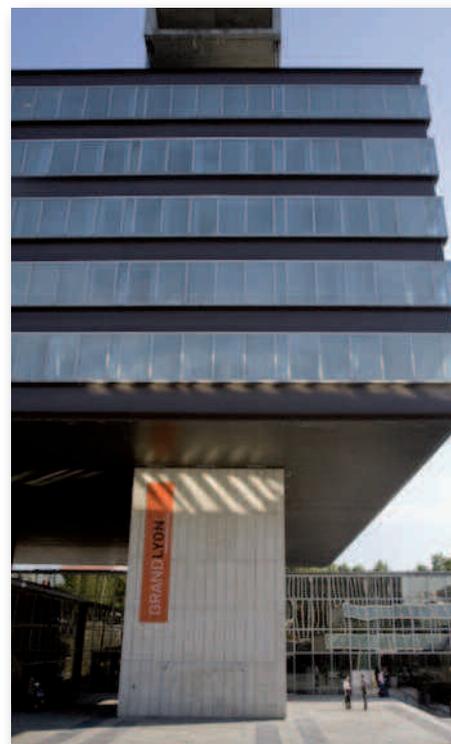
Sur l'ensemble des communes du Grand Lyon, cela représente un engagement financier de l'ordre de 2 milliards d'euros jusqu'en 2014 pour le Grand Lyon. Soit 400 millions de plus que dans le précédent mandat.

Même si l'emprunt doit intervenir pour partie, la hausse de la T.P. (Taxe Professionnelle) au niveau du Grand Lyon est à l'étude.

Mais par une dépendance anachronique, l'augmentation du taux de la T.P. est dépendante de l'augmentation des taux des impôts ménages gérés par les communes.

Pour résumer si le Grand Lyon veut augmenter sa T.P. en 2010, il faut que la majorité des communes augmente les impôts ménages (taxe foncière, taxe d'habitation, ...) en 2009. C'est donc ce point crucial que les 57 communes du Grand Lyon devront intégrer dans leur débat budgétaire 2009.

Le conseil municipal devra prendre position sur cette demande du président du Grand Lyon. ■





Association  
Intercommunale  
d'aide  
à domicile



Membre de l'Union Nationale de l'Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.



## L'aide à domicile, un métier qui bouge !!!

Aujourd'hui, nous constatons que les besoins exprimés par nos usagers évoluent. Le métier d'aide à domicile vit une réelle mutation, nous parlons désormais de maintien à domicile pour des personnes de plus en plus dépendantes. Aides à domicile, auxiliaires de vie, et assistantes de vie apportent un soutien, une aide sur les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la mobilité, à la toilette, à l'alimentation...), sur les activités ordinaires de la vie (aide aux courses, aux repas, aux travaux ménagers), sur le maintien de la vie sociale et relationnelle.

Les intervenantes à domicile sont amenées de plus en plus à participer à l'évaluation de la situation et à adapter leur intervention en conséquence.

## Notre association

Avec un service prestataire et mandataire, nous mettons en place le service qui vous convient, nous obtenons des prises en charge financières pour vous par l'intermédiaire des caisses de retraites, nous vous aidons dans les démarches administratives. Nos prestations sont déductibles des impôts à hauteur de 50%.

## En 2008

Nous avons réalisé 31 500 heures à domicile en service prestataire

et mandataire chez 350 usagers sur les communes de Fontaines-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Cailloux-sur-Fontaines, Sathonay Village, Collonges au mont d'or, Rochetaillée-sur-Saône et Fleurieu-sur-Saône, et nous avons livré 11 200 repas.

Au niveau du personnel, notre association compte une quarantaine de salariés intervenants à domicile, notre activité représente plus de 21.5 Equivalent Temps Plein sur l'année.

Toutes nos salariées ont suivi une formation pendant le dernier trimestre sur l'accompagnement auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, certaines d'entre elles ont également eu une formation spécifique sur le public handicapé.

Nous nous sommes engagés dans la démarche qualité NF-X50-056 Services aux personnes à domicile.

Et nous avons mis en ligne notre site internet avec l'adresse suivante [www.aiad-aideadomicile.fr](http://www.aiad-aideadomicile.fr) ■

**Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au bureau 54, rue Gambetta 69270 FONTAINES SUR SAONE ouvert de 9h à 12h30, et de 14h à 17h30 ou en dehors de ces horaires sur rendez-vous.**

**Tél : 04 78 22 79 17 / Fax : 04 78 22 27 84**

**mail : [aiad69@wanadoo.fr](mailto:aiad69@wanadoo.fr) / [www.aiad-aideadomicile.fr](http://www.aiad-aideadomicile.fr)**

## F.N.A.T.H.

L'association  
des accidentés de la vie

Sections de  
**RILLIEUX - SATHONAY - FONTAINES**

**Téléphone : 04 78 60 72 91**

**LA FNATH EST VOTRE VOIX  
SI VOUS ÊTES VICTIME**

- De l'amiante – d'un handicap – d'un accident de la route.
- D'une longue maladie (affection de longue durée).
- D'un accident de droit commun (agression).
- D'un accident du travail ou d'un accident de trajet.
- D'une maladie professionnelle, d'une maladie suite à harcèlement.
- De harcèlement.

**DANS VOTRE INTÉRÊT,  
NE RESTEZ PAS ISOLÉ  
ET IGNORANT DE VOS DROITS**

Vous rencontrez des difficultés administratives auprès de :

La COTOREP

La Sécurité Sociale

La Caisse de Retraite

La prévoyance : accident, invalidité, décès.

La Caisse d'Allocations Familiales.

Les assurances.

L'ASSEDIC.

Depuis 1921, dans une action collective de représentation avec ses 85 groupements départementaux et ses 1650 sections locales animés par ses militants bénévoles appuyés par des collaborateurs salariés compétents,

**notre association vous renseigne,  
vous conseille, vous défend.**

**VENEZ NOUS REJOINDRE**

### RILLIEUX-LA-PAPE

le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois  
de 17 h à 19 h

local derrière l'ancienne mairie  
Place de Verdun

### FONTAINES SUR SAONE

le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois  
de 18 h 30 à 19 h 30

Maison des Sociétés 34, rue Pierre Carbon

### SATHONAY CAMP

le dernier mercredi de chaque mois  
de 18 h à 19 h

Salle des Associations  
Avenue Castellane.

## MAISON DU RHONE

LA MAISON DU RHÔNE EST UNE ANTENNE DU CONSEIL GÉNÉRAL  
QUI ASSURE DIFFÉRENTES FONCTIONS MÉDICO SOCIALES

**54, rue Gambetta - 69270 Fontaines-sur-Saône**

**Tél: 04 78 22 29 16**

**Horaires d'ouverture: du Lundi au Jeudi:**

**de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h**

**Le Vendredi: de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 16h45**

### • La protection maternelle et infantile (PMI)

Elle assure des actions de prévention dans le domaine de la santé publique auprès des familles, des femmes enceintes et des enfants jusqu'à 6 ans.

Elle s'occupe de la délivrance de l'agrément et du suivi des assistantes maternelles.

### • Les services sociaux:

Les assistantes sociales de polyvalence assurent les actions de prévention, d'accompagnement et de suivi social auprès de toute population en difficulté.

## MAISON DU RHONE PRINCIPALE

**2 av. Marie-Thérèse Prost - 69250 Neuville-sur-Saône**

**Centre de Planification et d'Education Familiale (C. P. E. F.) :**

**Tél. : 04 72 08 24 73 (ligne directe) / 04 78 91 78 64.(standard)**

Le C.P.E.F., est un lieu de paroles, d'informations, d'entretiens et de consultations dans les domaines suivants :

- sexualité – contraception
- maternité
- infections sexuellement transmissibles
- SIDA
- information sur l'Interruption Volontaire de Grossesse
- vie conjugale et familiale
- relations parents/enfants

Ces services sont gratuits pour tous quel que soit le domicile. De plus, la loi autorise les C.P.E.F. à recevoir les jeunes de moins de 18 ans sans autorisation parentale. (Loi CALMAT 1990).

## LA MAISON COULEUR

**2 rue curie - 69250 Neuville/ Saône**

**Tél : 04 72 08 99 57**



Vous avez un enfant de moins de 4 ans.

### Connaissez-vous LA MAISON COULEUR ?

Espace de jeux, de détente, d'échanges et de rencontres, c'est un lieu d'accueil enfants-parents qui offre la possibilité de partager des moments privilégiés avec son enfant en dehors de la maison.

D'accès libre, anonyme et gratuit, La Maison Couleur accueille tous les lundis et jeudis après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, sauf vacances scolaires,



## LA MISSION LOCALE PLATEAU NORD VAL DE SAONE

**Président: Jacky DARNE - Directeur: Rachid OUKRID**

La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire, quel que soit leur niveau de qualification. Elle propose une aide et un accompagnement personnalisé dans le cadre d'entretiens individuels et confidentiels.

Elle intervient dans les domaines de :

### L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

- Informations et conseils sur les métiers, les filières de formation,...
- Aide à l'élaboration du projet d'orientation ou réorientation professionnelle
- Organisation d'ateliers d'aide à l'orientation professionnelle
- Prescriptions de mesures : bilan de compétences, évaluation professionnelle, banc d'essai, stages en entreprises.

### LA FORMATION

- Informations et conseils sur les dispositifs de formation, les organismes, les prises en charge...
- Accès aux informations financées par le Conseil Régional (sous certaines conditions)

### L'ACCÈS À L'EMPLOI

- Informations et conseils sur la recherche d'emploi, le droit du travail
- Aide à l'élaboration du CV, de la lettre de motivation
- Préparation aux entretiens d'embauche, aux entretiens téléphoniques
- Mise à disposition et mise en relation sur des offres d'emploi
- Mise en relation avec des entreprises dans le cadre de l'opération de parrainage « Tremplin vers l'Emploi »
- Suivi individuel de vos démarches

### Mais également sur les thèmes de :

La santé et vie quotidienne : accès au logement, aux activités culturelles et sportives, à la citoyenneté. ■

**Pour tous renseignements ou prise de rendez-vous : contactez le 04 78 98 20 49**

**Mission locale Plateau Nord Val de Saône  
4, rue Carnot - NEUVILLE-SUR-SAONE.**

**Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**

**Sauf les mardis matins et les vendredis après-midi.**



**N'hésitez pas également à  
consulter notre site Internet  
[www.mlpnvs.org](http://www.mlpnvs.org)**



**Le RELAIS PETITE ENFANCE "les p'tits copains du Val de Saône", Géré par l'Association ALFA3A, propose aux assistantes maternelles et aux employées familiales de se retrouver lors de temps d'accueil en présence des enfants. Ces regroupements ont lieu deux mercredis matins par mois entre 8h30 et 11h30, dans le local de la garderie périscolaire, autour d'activités d'éveil et de jeux adaptés aux tout petits (le calendrier est disponible au Relais et en Mairie).**



### ASSISTANTES MATERNELLES

#### Le relais vous propose :

- Des informations concernant votre statut, vos droits et vos devoirs
- Un accompagnement dans l'exercice de votre profession
- Des temps de rencontre pour vous et les enfants dont vous assurez la garde
- Des séances de formation continue (groupes de parole avec une psychologue, sophrologie...)
- Des soirées « temps de parole » pour échanger sur votre métier

### PARENTS

#### Le relais vous propose :

- Des informations sur les différents modes de garde et les démarches à entreprendre
- Une aide dans la recherche d'un mode de garde adapté à vos besoins
- Un accompagnement dans votre rôle d'employeur
- Des soirées-débats sur des thèmes relatifs à la Petite Enfance (bienveillance et bientraitance, le rôle des limites dans l'éducation du jeune enfant, le métier de parent : quelle aventure !...)
- Deux fêtes annuelles, le samedi matin, autour d'un spectacle et d'un buffet apéritif

### ENFANTS

#### Le relais vous propose :

- En compagnie de votre assistante maternelle, un lieu de découverte avec des activités ludiques et une initiation à la vie en groupe
- Des animations assurées par des professionnels (ludothécaires, comédiens, musiciens, conteurs...) ■

#### Pour tout renseignement, contacter :

**Edith MARAVAL, l'Animatrice Responsable  
est à votre disposition au siège du Relais  
à l'Espace Petite Enfance, 2 bis rue Lucie Guimet  
à Neuville - 04 78 98 28 64**

**Email : [pti.copain@alfa3a.org](mailto:pti.copain@alfa3a.org)**

## L'ÉCOLE DE ROCHET

**En 2008/09, l'école publique de Rochetaillée sur Saône accueille 115 élèves, répartis dans 5 classes. Deux classes maternelles avec un accueil cette année des très petits (2 ans)**

• **Mmes FABRE et SOULAIROL**

petite section : 18 élèves - moyenne section : 6 élèves

• **Mme PITTET**

moyenne section : 12 élèves - grande section : 10 élèves

**ATSEM :** Mmes Poulard Catherine et Habbachi Chaddia ont à cœur d'aider les institutrices de maternelle et de les assister dans un rôle d'aide à la vie quotidienne des plus petits.

**Trois classes primaires**

- Mme CASSAT      - Mme MERCIER-JOINT      - M. LESCHIERA  
(Directeur)

CP : 19 élèves      CE1 : 12 élèves      CM1 : 18 élèves  
CE1 : 4 élèves      CE2 : 8 élèves      CM2 : 8 élèves

M. Leschiera, déchargé le mardi, confie sa classe à Mme LAGER. Pour les parents et autres partenaires de l'école, c'est donc ce jour-là qu'il est le plus disponible.

**Autre enseignant :**

Mme ROSINSKI : intervenante en éducation physique et sportive.

**PEDAGOGIE**

• **Projet d'école pour 2008-2012**

Intitulé du projet : « **Pourquoi s'exprimer ? Dans quel but ? L'expression sous toutes ses formes. Savoir s'exprimer par l'oral, par l'écrit, à travers l'art, la création, avec son corps...** »

Les grands axes du projet sont : l'expression corporelle, l'éducation artistique et culturelle.

• **Actions spécifiques**

Chaque année les enseignants mènent une action spécifique, liée au projet d'école. C'est ainsi que les années précédentes, ont été mis en place un projet « cinéma », un projet « cirque » et différents ateliers sur la maîtrise de la langue.

D'autres actions spécifiques sont mises en place cette année notamment dans le domaine de l'expression corporelle et de la photographie. Dans la mesure du possible, des sorties scolaires en rapport avec les apprentissages et en lien avec les thèmes du projet d'école, sont organisées.

PRIMAIRES	SORTIES THEATRE	CONFERENCES
<p>- <b>CM1/CM2 :</b> Sortie à la maison économe à Couzon Sortie à VULCANIA</p> <p>- <b>CE1/CE2 :</b> Sortie de fin d'année</p> <p>- <b>CP/CE1</b> Sortie de fin d'année</p>	<p>- <b>CM1/CM2 :</b> « les farces du moyen-âge Moulin » au théâtre Tête d'Or</p> <p>- <b>CE1/CE2 :</b> «Tartine Reverdi » au Radiant</p> <p>- <b>CP/CE1 :</b> «Tartine Reverdi » « Bahia de Bretagne » au Radiant</p>	<p>3 conférences « Monde et Nature »</p> <p>- Animal, Végétal, et Minéral</p> <p>- Pyrénées, vie sauvage</p> <p>- Terre en danger : développement durable</p>
MATERNELLES	SPECTACLES	
<p>Ateliers « Marionnettes » Sortie de fin d'année</p>	<p>Spectacles de marionnettes</p>	

• **Informatique**

A la fin du cycle 3 (avant d'aller au collège), les élèves doivent être capables d'effectuer certaines tâches avec un ordinateur. Ils doivent passer un brevet informatique et Internet (BII) regroupant l'ensemble des compétences à acquérir dans ce domaine à l'école primaire.

Les élèves de l'école se transforment volontiers en journalistes et feront paraître cette année encore (nous l'espérons), le journal de l'école : le « Canard Rochetaillard ». Nous demandons aux parents de réserver le meilleur accueil possible aux journalistes.

• **Langues vivantes**

Les élèves du cycle 3 (CE2/CM1/CM2) bénéficient de cours d'enseignement d'anglais à raison de 1h30 par semaine conformément aux textes officiels. L'école n'ayant plus d'intervenant extérieur, ce sont les enseignants Mme Mercier-Joint et M. Leschiera qui sensibilisent les élèves à cette langue vivante.

• **Piscine du Loup pendu**

Cette année, les classes de CP/CE1 (Mme CASSAT) et CE1/CE2 (Mme Mercier-Joint) auront 15 séances de piscine à Rillieux-la-Pape (du 22/09/2008 au 26/01/2009) le lundi de 15h à 16h.

• **Elèves en difficulté**

L'école a le souci de suivre les élèves en difficulté et de leur permettre de progresser. De nombreuses actions peuvent être entreprises (remédiation en petits groupes, tutorat, activités valorisantes...).

De plus l'élève en difficulté pourra, après accord des parents, être suivi par un membre du RASED (réseau d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté). Mr Joël Bonnet, maître d'adaptation intervient à l'école de Rochetaillée 2 jours et demi par semaine en cycle 2 (GS,CP,CE1).

Enfin, une psychologue scolaire peut aider à comprendre les difficultés d'un élève et conseiller ses parents.

• **Appel aux dons**

Chaque année, des parents donnent à l'école (et donc à leurs enfants) des choses dont ils ne se servent plus mais qui peuvent être encore utiles à la collectivité (matériel pour la salle de sciences, livres, jeux de société...). Pensez-y quand vous souhaitez vous débarrasser de quelque chose (dictionnaire par exemple) car c'est un geste qui peut apporter beaucoup à l'école.

**CONSEIL D'ENFANTS**

Des délégués ont été élus dans chaque classe en début d'année et représentent les autres élèves au sein de réunions régulières : une entre chaque période de vacances.

Ce conseil a pour but de lancer des idées, d'en discuter et de mettre en place (dans la mesure du possible) des actions pour améliorer " la vie de l'école ".

Ce dispositif incite les enfants à une prise en charge de la citoyenneté et les pousse à se conduire en responsable. La tâche qui leur incombe n'est pas négligeable et les délégués, une fois élus, prennent en général leur mission très à cœur !

# A I L L É E - S U R - S A Ò N E

## Délégués enfants 2008/2009

Délégués enfants 2008/2009	Classes
Emma GHERARDI	CM2
Estelle HAVARD	CM1
Rania BENAMEUR	CE2
Tom FANGET	CE1
Abdel-Jalil LASSOUED	Remplaçant
Clarisse MATHONNAT	Remplaçant

## PERISCOLAIRE

### • Etude et Garderie

Une étude est ouverte aux élèves de l'élémentaire de 16h30 à 18h  
Un service de garderie est proposé aux familles (pour tous les élèves), le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30.

### • Restaurant scolaire

(encadré par Mmes Poulard, Figuerora et Habbachi)  
Inscription à la cantine auprès de Mme Poulard de 11h à 11h30 et de 16h30 à 17h - Tél : 04 72 42 91 49

## RELATIONS AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves sont des partenaires privilégiés de l'école ; ils sont en contact permanent avec les enseignants.

- LE COMITE DES PARENTS (CPE) siège au conseil d'école au sein duquel se discute tout ce qui concerne la vie de l'école. Il est élu en début d'année scolaire par l'ensemble des parents qu'il est ensuite chargé de représenter.

## Délégués parents 2008/2009

Délégués parents 2008/2009	Enfant en
RAY Isabel	CM1
GHERARDI Chantal	CM2
BENYAHIA Fadila	CP
MADDALENA Julie	CP et CM1
ELIAS-PERIER Myriam	MS
AGI Danièle	PS et CP
GUIGARD Virginie	PS et CP
BREMAUD Hélène	CE2
HADJ Hamed	PS et CP

## ASSOCIATION

Les parents d'élèves se sont regroupés au sein d'une association : l'Euro des écoles qui participe au fonctionnement de l'école : organisation des différentes manifestations et activités liées à l'école, financement des sorties, aide à l'organisation de la fête de fin d'année, participation au financement du projet d'école...



## « MULTI ACCUEIL ENFANCE-EVEIL »

Depuis septembre 2007, suite à l'agrandissement des locaux, la structure « Enfance-Eveil » fonctionne en multi-accueil (crèche et halte-garderie).

La capacité d'accueil est passée de 12 à 18 enfants et les temps d'ouverture ont augmenté : de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

L'équipe s'est aussi agrandie, avec l'arrivée de 2 auxiliaires de puériculture supplémentaires.

Le temps d'accueil des enfants a également augmenté : beaucoup d'enfants sont désormais reçus à temps plein (5 jours par semaine) alors qu'auparavant les temps d'ouverture de la structure étaient limités à 3 jours maximum par semaine.

### BILAN DE L'ANNÉE 2007/2008

Dès la rentrée de septembre 2007, la capacité d'accueil a été complète, témoignant du bien fondé de l'agrandissement.

59 enfants ont été reçus entre septembre 2007 et août 2008, soit en accueil régulier (35 enfants), soit de façon occasionnelle (24 enfants).

### LES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Comme chaque année depuis la création de la structure, la fête de Noël a rassemblé enfants et parents autour d'un spectacle musical adapté pour les tout-petits, suivi de l'arrivée du Père Noël et du verre de l'amitié.



En juillet, autour d'un pique-nique dans le parc du musée de Rochetaillée, nous avons dit au revoir aux «grands» qui allaient partir pour l'école en septembre.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour de la garde occasionnelle (halte-garderie), il suffit de prendre rendez-vous avec la directrice pour établir l'inscription et prévoir les temps d'adaptation. Les places sont ensuite attribuées une semaine à l'avance en fonction des disponibilités du planning.

Pour une garde régulière (crèche), un dossier de demande de garde est à remplir et à renvoyer au plus tard fin avril 2009 pour la rentrée de septembre 2009.

Une commission se réunit en mai pour attribuer les places de l'année suivante. ■



**CAP SECURITE\***  
 Alarme - Vidéo - Contrôle d'accès  
 Maisons individuelles - Industries  
 Collectivités locales  
 25, CHEMIN DU RECOU - 69520 GRIGNY  
 TEL. 04 37 20 16 05  
 E-mail : contact@capsecurite.com - Site : http://www.capsecurite.com  
 S.M.P. | 288/28  
 et 71/7

**AGELEC** 16, rue des Sports  
 69270 Rochetaillée-sur-Saône  
 Electricité Générale Tél. 06 09 03 12 49  
 ag.elect@free.fr

COURANT FORT - COURANT FAIBLE - CONSTRUCTION - RÉNOVATION  
 ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE  
 devis gratuit

# CALENDRIER 2009

## JANVIER

21 janvier	Visite base aérienne	UMAC
24 janvier	Assemblée Générale	UMAC

## FÉVRIER

6 février	Assemblée Générale	ARCRP
24 février	Assemblée Générale	Club des loisirs
28 février	Soirée crêpes à volonté	Bateau Sud Est

## MARS

14 mars	Assemblée Générale	Amis du village
15 mars	Visite guidée du village	Amis du village

## MAI

Mai	Challenge Collonges/Couzon/Rochetaillée	Tennis club Rochetaillée
16 et 17 mai	Exposition tableaux	R.S.L

## JUIN

juin	Tournoi Vétéran	Tennis club Rochetaillée
7 juin	Brocante	Comité Fêtes
27 juin	Feux de la Saint Jean	Amis du village
juin	Journée paëlla	Bateau Sud Est
Fin juin	Kermesse de l'école	Euro des écoles

## JUILLET

13 juillet	Feu d'artifice	Commune
------------	----------------	---------

## SEPTEMBRE

septembre	Tournoi inter villages Double Hommes, Dames et Mixte	Tennis club Rochetaillée
-----------	--	--------------------------

## OCTOBRE

octobre	Cuisine du monde	Amis du village
28 octobre	Exposition photos	R.S.L
octobre	Championnat vétéran	Tennis club Rochetaillée
octobre	Bourse aux jouets	Euro des écoles

## DÉCEMBRE

6 décembre	Vente et dégustation Huîtres	Tennis club Rochetaillée
13 décembre	Arbre de Noël	Commune et euro des écoles

## A.A.V.R

# ASSOCIATION DES AMIS DU VILLAGE DE ROCHETAILLÉE

Depuis plusieurs mois le bureau de l'AAVR se retrouve au local de la maison Fernand Lacroix tous les lundis de 9 heures à 11 heures pour trier et classer les archives toujours plus nombreuses. Bernard, Jacqueline, Francine, Suzanne, Sylvie et Josiane, jeune retraitée, essaient d'être fidèles à cette résolution.

2009 sera consacrée à préparer l'exposition « Rochetaillée à travers les âges » pour fêter les 30 ans de l'association. Les personnes qui auraient des documents de tous ordres (écrits, photos, récits) concernant le village voudront bien avoir la gentillesse de nous contacter, de venir nous raconter leurs souvenirs.... Il est bien entendu que les documents seront restitués après copie. D'avance un grand merci.

### ANNÉE 2008

#### 8 janvier

Le président et la secrétaire rendent visite à Madame Renée Malartre à sa résidence « l'Hermitage » pour la remercier du don traditionnel fait à l'association. Il est très intéressant de reparler avec elle d'Henri Malartre et du village, car si les jambes ne sont plus guère vaillantes, l'esprit, lui, est toujours bien présent.

#### 15 mars

Assemblée générale. Tout le bureau présent devant un public d'une vingtaine de personnes.

- projets pour 2008 : - transformer la « cuisine du monde » en « cuisine régionale », nous reviendrons plus tard à l'ancienne formule.
- proposition de Sylvie Ursini : une visite commentée du Musée de l'automobile
- Madame le Maire, Rita Spitéri, nous présente Philippe Armand, nouvel adjoint chargé des associations

#### 16 mars

Tour pédestre du village avec une dizaine de participants appréciant les points de vue pittoresques et les petites histoires des quartiers, ce qui permet de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Rochetaillards et partager les pralines de Francine et le pot de l'amitié.

#### 8 avril

Réunion des « Historiens du Val de Saône » à Fontaines sur Saône : petite comédie sur le Lyonnais avec des acteurs amateurs et un Guignol bien de chez nous.

#### 19 avril

Visite guidée du Musée avec Sylvie. Vingt-deux personnes découvrent le château et l'histoire de la création du musée par Henri Malartre, le grand-père de Sylvie.

#### 2 mai

Achat de géraniums pour fleurir le village. Nos jardiniers habituels font 26 bacs qui orneront le pont sous le viaduc et la balustrade de la rue des Pêcheurs. Le 20 mai ces derniers seront saccagés et enlevés complètement et le 23 juillet, 5 autres bacs disparaissent sous le viaduc. Que faire ou ne pas faire à l'avenir ?

#### 30 mai

Nous assistons à Sathonay – Village à la présentation d'un livre retraçant l'histoire de Sathonay (camp et village). L'association s'est porté acquéreur de cet ouvrage, que l'on peut demander en consultation.

#### 28 juin

Feu de la Saint Jean où chacun apprécie le jour le plus long autour d'un barbecue presque géant en sirotant le vin du président et bien d'autres choses encore. Enfants et adultes ont participé au traditionnel jeu de piste aboutissant au lieu des réjouissances.

#### 13 septembre

Participation au forum des associations.

#### 11 octobre

« Cuisines des provinces » animée par un groupe auvergnat « Gergovia ». Cent personnes purent se régaler grâce aux plats préparés par de nombreux cuisiniers et cuisinières. Un grand merci aux personnes qui ont alimenté le buffet et participé au succès de cette soirée.

#### 14 octobre

Rencontre à Neuville sur Saône avec les Historiens du Val de Saône pour aborder le sujet du Franc-Lyonnais dont Rochetaillée faisait partie.

### POUR 2009

- Assemblée générale le samedi 14 mars à 14 h 30 salle Chambon
- Tour du village le dimanche 15 mars 14 h 30
- Feu de la St Jean le samedi 27 juin
- Cuisine du « Monde » ou des « Provinces » à prévoir en octobre.
- Une soirée sur les « Moulins le long des ruisseaux » sera programmée dans l'année. ■



19 AVRIL 2008  
SYLVIE NOUS RACONTE L'HISTOIRE DU MUSÉE MALARTRE

## ARCRP

### ASSOCIATION ROCHETAILLARDE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE

Pour l'association rochetailarde de conservation et restauration du patrimoine "ARCRP", l'année 2008 fut celle de la mise en place de mesures concrètes pour notre objectif principal, qui est, depuis sa création, la restauration intérieure de l'église.

Ceci est une belle récompense pour ces huit années de travail et d'investissement de chacun des membres qui ont participé à l'organisation des événements divers et variés et tout particulièrement de notre brocante annuelle dans les rues du village.

Nous pouvons être fiers que cette manifestation ait attiré cette année encore plus d'exposants que les années précédentes et que l'organisation devenue très efficace permette d'année en année de dégager des bénéfices plus importants.

Cette année elle a commencé sous la pluie comme l'année dernière, et grâce à la mobilisation d'un grand nombre de membres, la manifestation s'est déroulée avec beaucoup de souplesse et de facilité, cachant de longues heures de préparation. Les exposants, très fidèles, ne demandent qu'à revenir l'année prochaine !



Tout ce travail porte ses fruits et cette année nous avons vu démarrer des actions concrètes pour la restauration intérieure de l'église. Les travaux ont commencé à la fin de l'année et s'achèveront au printemps 2009. Si la commune prend en charge la totalité des travaux du bâtiment

(restauration des voûtes, murs, vitraux, électricité et chauffage), l'association financera l'aménagement mobilier dans le chœur (autel, ambon, sièges) et certains points d'éclairage.

Vivement que les travaux soient terminés, nous pourrons alors apprécier tous ensemble notre belle et « nouvelle église ».

Cette année, compte-tenu des travaux, il n'y a pas eu de concert fin novembre pour la Sainte-Catherine, mais nous nous rattrapons au printemps prochain, dans une église entièrement restaurée ! ■

Renzo Wieder  
Président de l'ARCRP

## LES AMIS DU MUSÉE HENRI MALARTRE



Destinée à épauler le Musée dans toutes ses actions, l'association des Amis du Musée a participé en 2008 à tous les événements qui s'y sont déroulés. Présente chaque mois pour l'animation mensuelle « souvenirs automobiles », elle a assuré pendant plusieurs mois, et jusqu'à la réouverture du restaurant désormais nommé « le Gordini », l'accueil

des participants à cette animation, avec café et petits gâteaux.

Nous avons organisé, au mois de mai, une exposition destinée particulièrement aux Rochetaillards sur le thème de l'histoire du Musée. Ils sont venus nombreux et ont aimé retrouver des souvenirs de toutes ces années depuis 1960, où la présence des automobiles dans le château a fait évoluer notre petit village.

Les balades inter-musées ont conduit les membres de l'association à Amplepuis pour visiter le musée Barthélémy Thimonnier, et à Saint-Etienne pour une découverte du musée des transports en commun. Ces deux promenades, comme le pique-nique du 17 août, ont réuni peu de participants, mais ont été de bons moments très appréciés.

L'association connaît aujourd'hui des problèmes dus à la démission de plusieurs membres du conseil d'administration et souhaite que la participation des Rochetaillards se fasse plus présente pour témoigner de leur attachement au Musée. D'autant plus que 2010 sera l'année du cinquantenaire du Musée (le plus ancien de France consacré à l'automobile ancienne) et que nous pourrions être utiles de bien des façons à cette célébration.

Pendant l'été 2010, un pique-nique sera organisé pour réunir tous les anciens vacataires. Si vous avez travaillé au Musée pendant vos vacances et vos dimanches, contactez-nous pour vous faire connaître, et prévenez les copains, nous passerons ensemble une bonne journée. ■



NOS PROMENADES EN CANOES AU BORD DE L'EAU  
ET VISITE DE LYON EN BATEAU

## BATEAU SUD-EST

### POUR APPARTENIR AU CLUB

Pas d'âge requis, pas besoin d'avoir un bateau. C'est un club amical où il fait bon se rencontrer sur les bords de Saône afin de partager des moments agréables.

#### Deux manifestations sont prévues dans l'année 2009 :

Soirée crêpes à volonté le samedi 28 février 2009 à la salle des fêtes de Rochetaillée à partir de 20h.

Une journée paëlla à volonté au bord de Saône sur notre terrain au mois de juin, date à définir.

#### Pour toutes les manifestations :

**Réservations obligatoires auprès de Monsieur Jean Paul PEYRAUD - Tél : 04 78 23 18 35**

#### SIÈGE SOCIAL :

Mairie de Rochetaillée sur-Saône  
50, Quai Pierre-Dupont

Terrain avec mise à l'eau Chemin de la plage  
Rochetaillée-sur-Saône

Renseignements 04.78.23.18.35 ou 04.78.22.63.70

#### Renseignements

**Monsieur PEYRAUD Jean Paul**

**24, chemin de l'Épine - 69270 Rochetaillée-sur-Saône  
Tél 04 78 23 18 35**

**Monsieur CATHAUD Pascal**

**04, bis rue Pierre-Dupont - 69270 Couzon-au-Mont-d'Or  
Tél 04 78 22 63 70**

## LA BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE



Mesurer et rendre compte de l'activité bibliothèque n'est pas chose aisée, dans la mesure où l'année 2008 a été bouleversée par plusieurs mouvements au sein de l'encadrement de l'association.

Au-delà de la mise à disposition d'une variété importante de livres pour tout public, la bibliothèque développe un atout précieux, la personnalisation des services rendus. Il peut s'agir d'une demande de réservation d'un ouvrage auprès de la Médiathèque du Rhône, de la mise à disposition d'informations sous forme de prospectus ou

de plaquettes sur les événements locaux, d'explications sur le fonctionnement d'internet.

Ces prestations sont possibles grâce au dévouement d'une dizaine de bénévoles qui constituent une véritable équipe pluridisciplinaire. Cependant, l'absence de personnel salarié ne signifie pas pour autant manque de formation. Plusieurs bénévoles ont suivi, cette année, une formation animée par la Médiathèque du Rhône. Les principaux thèmes abordés en formation : la gestion d'une bibliothèque rurale, son animation, sa place dans la commune.

Si, dans l'imaginaire collectif, la bibliothèque peut être perçue comme, essentiellement, le lieu du livre, elle s'ouvre également (comme c'est le cas à Rochetaillée) à d'autres vecteurs culturels et circuits d'information dont le plus prisé est la mise à disposition d'internet. Par ailleurs, l'ouverture aux supports multimédias et la mise en place d'une ludothèque sont en projet et font actuellement l'objet d'une étude

de financement spécifique. Placée au centre du village, la bibliothèque est un équipement emblématique de la vie de la commune. Pour la mettre justement en valeur, elle vient de recevoir un réaménagement spécifique pour plus de convivialité. D'ailleurs, l'équipe en place a la volonté de faire émerger de nouvelles pratiques, de manière à ce que cet équipement devienne un véritable lieu de vie ouvert sur le quartier. Des partenariats seront à renouer pour la promotion de la lecture avec les scolaires et la halte-garderie, en intégrant les projets pédagogiques des différents responsables de chacune des structures.

Les grands axes du projet de la nouvelle équipe sont de consolider les missions et services de la bibliothèque, d'innover en matière d'animations culturelles, de favoriser la communication interne et externe. Il convient enfin de préciser que cet équipement « appartient aux lecteurs », qu'il est un lieu d'échange, de partage, de rencontre et de détente. ■

#### COMPOSITION DU BUREAU :

Isabelle Ray-Franco, présidente ; Michel Gandy, vice président ; Françoise Petit, secrétaire ; Nathalie Lévêque, trésorière ; Henri Dupanloup, chargé de la communication et la diversification des sources de financement ; Sylvie Laboure et Chantal Ghérardi.

## LE CERCEAU D'OR

Le cerceau d'or de Rochetaillée a repris les cours pour une nouvelle saison, avec au programme : le gala annuel qui se déroulera le 17 janvier à la salle des fêtes de Rochetaillée, les compétitions régionales organisées par la fédération sportive et culturelle de France qui débiteront en février, ainsi que les championnats de France qui se dérouleront au mois de mai.

Le club compte une quarantaine de gymnastes de 6 à 18 ans et l'encadrement est assuré par trois monitrices diplômées et trois aides-monitrices .

Cette année, les poussines (âgées de 6 à 9 ans) s'entraînent le mercredi matin de 11h à 12h 30, c'est un horaire idéal plutôt que les soirs après l'école. Les gymnastes sont plus disponibles et les progrès sont déjà remarquables. Après quelques séances de découverte de la gymnastique rythmique et sportive les "petites" du cerceau d'or commencent à apprendre les mouvements qu'elles présenteront au gala.

Les plus grandes sont déjà bien occupées, en effet le cerceau d'or présentera deux équipes en niveau 1 du championnat de France qui aura lieu à St Etienne, ce niveau étant le plus élevé de la fédération:

- une équipe jeunesse (moins de 14 ans ) composée de Manon SOQUET, Julie LECENDRIER, Anais FRANCISCO, Anais ROTIEL et Mélanie PLANCHAT prépare un enchaînement en corde et ballon .
- en catégorie aînées (plus de 14 ans ) Amandine SOQUET , Laetitia CABOT, Raphaëlle PERREVE, Lucille ROTIEL et Charlene COMMETTI préparent deux mouvements, un en massues et un en ballons et rubans .

Le cerceau d'or présentera également à ce championnat plusieurs individuelles ayant obtenu de très bons résultats la saison dernière dont Audrey CRESPO et Astrid CHAZAUX .

Toutes les gymnastes du club sont enthousiastes sur le thème de notre prochain gala et sont prêtes à se surpasser pour que le spectacle soit encore plus beau d'année en année.

Rendez-vous le 17 janvier au gala où tous les Rochetaillards sont les bienvenus ■



### Horaires des cours :

**Mardi de 18h à 20 h**

**Mercredi de 11h à 12h 30 (poussines) - de 13h à 15h et de 15h à 17h**

**Jeudi de 18h à 20h**

**Pour tous renseignements ou inscriptions, contacter Alexandra au : 06 60 37 60 87**



## CLUB DES LOISIRS

L'Assemblée Générale du 12 février 2008 a réuni une quarantaine d'adhérents du Club des Loisirs autour d'un excellent couscous.

La majorité des membres du bureau a été reconduite dans ses fonctions, avec toutefois, un changement de vice-président. La composition du bureau se présente comme suit :

**Présidente d'Honneur : Madame Malartre**

**Présidente : Renée Espinosa**

**Vice-Présidente : Danièle Rodriguez**

**Secrétaire : Huguette Orif**

**Trésorier : Jacques Giroux**

**Trésorier Adjoint : Lucien Balandraud**

**Animatrice : Clémence Couderette.**

Une année assez calme, marquée par une sortie d'une journée, le 8 avril, à Violay (Loire), à la découverte d'une chèvrerie et d'une miellerie.

Avant la fermeture du mois d'août, c'est le Relais des Escuries à Reyrieux qui accueillait une bonne trentaine de convives.

Fin septembre, un petit nombre de voyageurs a été tenté par un séjour à Zarzis, en Tunisie.

L'année se termine comme il se doit par le repas de Noël à Tossiat (Ain) le 9 décembre.

Pour rappel : les amateurs de belote se retrouvent chaque mardi et jeudi après-midi à la salle Jean Chambon. De nouveaux adeptes seraient les bienvenus.

Le Club des Loisirs est ouvert à toute personne souhaitant le rejoindre pour partager un moment de convivialité ou de découverte. ■



## LE COMITÉ DES FÊTES

Jusqu'à une période qui n'est pas si éloignée, le Comité des Fêtes de Rochetaillée sur Saône organisait des manifestations et fêtes populaires qui restent encore dans la mémoire collective. Au fil du temps, son activité s'est amoindrie sans qu'il puisse en être fait reproche à quiconque.

Face à ce constat et sous l'impulsion de Philippe ARMAND, Adjoint aux associations, et de l'ensemble du conseil municipal, les représentants des associations de notre village furent conviés à une réunion préparatoire.

A la grande satisfaction des organisateurs plus d'une trentaine de personnes étaient présentes ce jeudi 13 novembre 2008.

Le débat, fort intéressant et très constructif, permit la constitution d'un nouveau conseil d'administration.

Huit personnes se sont portées volontaires pour ce conseil d'administration version 2009. Il s'agit de Mesdames CABIROL Marie Line, GRELIN Henriette, POLOSSE Josiane, Messieurs CHANTEGRET Alain, DUPANLOUP Henri, GALLAND Bernard, GANDY Michel, PRAT Pierre Alexandre.

La distribution début décembre de la lettre aux habitants a permis de recruter trois nouvelles personnes : Mmes GAILLARD Christine LATHUILLIERE Sylvie et LEDRU Marcelle.

Josiane POLOSSE a accepté la Présidence du Comité des Fêtes, Michel GANDY la secondera en qualité de vice Président. Pierre-Alexandre PRAT et Henri DUPANLOUP assureront respectivement le secrétariat et la trésorerie.

Pour des raisons de déontologie, la municipalité ne sera pas représentée au sein du bureau. Cependant des élus(es) auront leur place au sein du conseil d'administration. Nous avons d'ores et déjà l'assurance d'un soutien et d'une collaboration effective de Madame Rita SPITERI, Maire de Rochetaillée entourée de Nicole BAMIERE, Philippe ARMAND, Michel COMTE, Norbert FERBER. ■

Vous souhaitez rejoindre une équipe volontaire et dynamique, n'hésitez pas à faire appel aux contacts suivants :

**Pierre Alexandre PRAT - mobile 06 87 88 10 88**

**pratpierre@hotmail.fr**

**Henri Dupanloup - mobile 06 11 99 51 31**

**henri.dupanloup@aliceadsl.fr**

**Bijouterie Iannes**

VENTE BIJOUX OR ET FANTAISIE - TRANSFORMATION - RACHAT D'OR  
NETTOYAGE DE BIJOUX - HORLOGERIE - RÉPARATION PENDULES ANCIENNES ET MONTRES

8, rue Pierre-Carbon - 69270 Fontaines-sur-Saône  
**04 78 22 09 86**

**SARL J.M. TOITURES**

COUVERTURE - ZINGUERIE - ISOLATION

**04 78 22 50 59**

9, rue Vignet-Trouvé  
69270 Fontaines-sur-Saône

## LA PAROISSE SAINT-ROCH EN VAL-DE-SAÔNE AU SERVICE ET PROCHE DE TOUS !

La paroisse catholique regroupe huit clochers : Fontaines-sur-Saône, Fontaines Saint Martin, Cailloux sur Fontaines, Sathonay-village, Collonges au Mont d'Or, Couzon et Rochetaillée.

La Maison paroissiale Saint Roch  
ouverte à tous avec des permanences d'accueil et un secrétariat :

- **6-8 rue Victor Hugo à Fontaines-sur-Saône**
- **Du lundi au vendredi : 9h30-12h / 15h-18h.**
- **Tél : 04 78 22 11 00**
- **Secretariat-stroch@orange.fr**
- **Contacts : www.paroisses-valdesaone.com**

- fonctionnelle pour recevoir petits et grands groupes,
- enrichie d'un oratoire pour les messes en semaine et des permanences de prière
- et d'une bibliothèque, pour éveiller, stimuler et nourrir sa foi.
- tous les services vous sont proposés dans un nouveau guide édité cette année, que chacun peut se procurer en le demandant au secrétariat ou simplement dans les églises de la paroisse le dimanche.
- les divers renseignements et horaires des Messes sont affichés aux portes des églises.
- à Fontaines sur Saône, permanence pour rencontrer un prêtre les samedi matin, et messe tous les dimanches à 10 heures 30.

- équipe de proximité pour Rochetaillée : Bernard et Madeleine Galland 04 26 65 71 71
- baptême des petits enfants : Claudine Peyssard 04 72 42 26 61
- catéchisme : Frédérique Cup 04 72 42 25 28
- mariages et communication : Monique Durand 04 78 22 79 69
- funérailles : Francine Giroux 04 78 22 67 16
- responsable de l'église : Madeleine Galland

Les travaux de rénovation de l'église Sainte Catherine de Rochetaillée nécessitent une fermeture de quelques mois. Nous espérons reprogrammer un calendrier pour les célébrations début 2009. ■

### Contacts

**www.paroisses-valdesaone.com**

**Paroisse catholique Saint-Roch en Val-de-Saône**

**6-8, rue Victor-Hugo à 69270 Fontaines-sur-Saône**

**Tél. 04.78.22.11.00**

## ASSOCIATION ROCHETAILLÉE SPORTS LOISIRS

Depuis le 15 septembre, l'Association a repris le rythme de ses activités « photographie, aquarelle et dessin », dont les cours ont lieu les lundis, mercredis, vendredis pour l'art pictural, les photographes se réservant désormais la soirée du jeudi.

Une tentative de mobilisation a une nouvelle fois été tentée autour d'une activité théâtre, mais, si les animateurs potentiels se déclarent, les acteurs en herbe font défaut.

D'une façon globale, on peut exprimer que le noyau solide de l'Association regroupe quarante adultes pour seulement ...six enfants, soit une baisse de cet effectif jeunes de 30% par rapport à l'an dernier, une « fuite » qui correspond sans doute au passage au collège pour les plus grands. Rappelons encore ici l'exposition du club photo qui s'est tenue salle Chambon le 26 octobre rencontrant son habituelle audience sympathique. ■

### ANNIE SANCHEZ

DESSIN ENFANTS

mercredi après-midi :  
14h à 16h

### AQUARELLE ADULTES

lundi après-midi :  
14h à 16h

### DESSIN + AQUARELLE

vendredi après-midi :  
14h à 16h - 16h à 18h

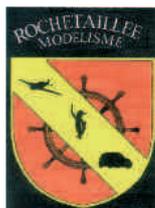
### CHRISTIAN GUENARD

PHOTOGRAPHIE  
ADULTES

vendredi soir  
à partir de 20h



## ROCHETAILLÉE MODÉLISME



**Adresse : 85 rue du Musée**  
**Atelier : 70 rue du Musée**  
**69270 ROCHETAILLÉE SUR SAÔNE**  
**Téléphone : 04 78 08 00 68**  
**Président : Michel GANDY**  
**Adresse Web :**  
**<http://rochetaillee-modélisme.fr.st>**

Le club est ouvert tous les samedis de 14h00 à 18h00. Il accueille tous les enfants, filles ou garçons, dès l'âge de 11 ans et sans limite d'âge.

Il est membre de l'ACMM (Association des Clubs de Maquettisme et Modélisme) qui regroupe les 11 plus grands clubs de la région Rhône-Alpes.

### Le club est composé de 3 sections :

- Bateaux statiques ou radiocommandés : on apprend à construire un bateau en bois à partir d'un plan, on peut y installer une radiocommande afin de le faire évoluer au bord d'un plan d'eau.
- Peinture sur figurines : on apprend à maîtriser les subtilités de la

peinture à l'huile, à travailler une figurine, qu'elle fasse 54, 70 ou 120 mm, et pourquoi pas, participer à des concours.

- Wargames militaires : on apprend à construire un décor modulable, à modifier une maquette plastique au 1/72<sup>ème</sup> et pourquoi pas à participer au jeu de stratégie historique sur décor de 2,50 m x 2 m.

Toutes les disciplines sont encadrées par des bénévoles confirmés.

**En 2008** : le club a participé à une vingtaine de manifestations ou expositions dans l'année. La dernière en date a eu lieu le 20 novembre 2008 à la Balme de Sillingy près d'Annecy.

### Les projets 2009 : le club organisera plusieurs manifestations :

- A Fontaines Saint-Martin une exposition de modèles réduits, toutes disciplines confondues ; d'autres clubs de la région participeront à cette manifestation.
- A Montbrison le club exposera des modèles réduits.
- Au lac de Paladru, à Belleville, à l'étang de rosière vers Bourgoin puis à l'étang de blys vers Meximieux le club participera à des démonstrations navales. ■

## ROCHETAILLÉE MINIATURES

L'association ROCHETAILLEE MINIATURES est régie par la loi du 1er juillet 1901. Le bureau est composé de :

**Président : Alain CHANTEGRET**  
**Vice-Président : Christian TOURNIER**  
**Secrétaire : Edith TOURNIER**  
**Secrétaire-Adjoint : Pierre CHARRETEUR**  
**Trésorier-Adjoint : Michel GIRARD**  
**Documentaliste : Jean Noël GAIFFIER**

Elle regroupe des collectionneurs de jouets miniatures de toutes échelles, tels que des passionnés de Citroën, Dinky Toys, Panhard, Peugeot, Pompier, Taxis et transports en commun, Traction Avant Citroën, Travaux Publics.

Le 4 avril participation à l'exposition de pompier au Musée Henri Malartre

Le 27 avril 2008, une visite à Ambert (63) était organisée où nous avons visité l'Ecole 1900, le musée de la Fourme et le musée des machines agricoles et à vapeur.

Le 3ème dimanche de septembre de chaque année, nous organisons à la Salle d'Animation Rurale de Couzon au Mont d'Or une Bourse Echange de jouets miniatures. Cette manifestation regroupe des collectionneurs des six coins de l'hexagone. Cette année pour notre 23ème édition malgré les journées du patrimoine, les manifestations alentour et surtout malgré Internet, nous avons pu réunir un nombre satisfaisant d'exposants et collectionneurs. Comme chaque année, nous avons offert à chaque exposant une miniature à l'échelle 1/43, il s'agissait d'une Vaulxhall Astra.

Les 11 et 12 octobre, nous avons organisé notre sortie annuelle, direction Reims.

Nous avons admiré le Palais du Tau, la Cathédrale Notre Dame. Nous avons découvert le Musée Automobile.

Une visite et une dégustation dans une cave de Champagne s'imposaient, nous avons été accueillis comme des rois dans les caves de Rémy Galichet à Bouzy.

Un site internet propre au Club Rochetaillee Miniatures est en cours de création. ■

### Les coordonnées du Club sont ROCHETAILLEE MINIATURES

**Basilique de Vézelay - BP 48**  
**69270 FONTAINES-SUR-SAÔNE**

**E-Mail : [rochetailleemini@aol.com](mailto:rochetailleemini@aol.com)**

**Tél: 04 74 66 59 15 et 06 11 91 71 63**



VOITURES DES ANNÉES 1950 AU MUSÉE DE L'AUTOMOBILE DE REIMS



CAFÉ DU PALAIS AU STYLE ART-DÉCO DE 1920. JE VOUS LE CONSEILLE POUR LE CADRE, L'ACCUEIL ET LA NOURRITURE



CATHÉDRALE NOTRE DAME DE REIMS

## LE TAEKWONDO À ROCHETAILLÉE

Le club fête ses 10 ans, il est connu et reconnu aux plans régional et national grâce à l'enseignement de qualité de Maître Fernand PINTO (diplômé d'Etat et 4<sup>ème</sup> dan). Ce dernier a formé 22 ceintures noires, 5 ceintures noires 2<sup>ème</sup> dan et 1 ceinture noire 3<sup>ème</sup> dan. Dont certains sont devenus enseignants à leur tour, arbitres régionaux et nationaux. Maître Fernand PINTO s'appuie également sur sa pépinière de jeunes talents avec l'objectif d'atteindre pour certains le plus haut niveau.

Le taekwondo, vous voulez le pratiquer à Rochetaillée, quoi de plus simple !

Pour les - 5 ans, il suffit que l'enfant soit capable de participer aux cours sans réclamer sa maman.

Dès 5 ans, l'enfant participe aux compétitions en combat souple avec les protections sans ou avec touche au plastron ou uniquement en sport loisir.

Pour les 40 ans et +, on pratique cet art martial en loisir, l'intensité du travail n'est pas le même que celle des -20 ans, chacun se perfectionne à son rythme. ■

### Les Horaires :

- lundi de 18h00 à 19h30 pour les enfants et de 20h00 à 21h30 pour les adultes,
- mardi de 20h00 à 21h30 adultes et adolescents,
- mercredi 18h à 19h30 pour les enfants et de 20h00 à 21h30 adultes et ados,
- (Les entraînements sont dispensés dans la salle des Fêtes de Rochetaillée).
- Possibilité d'un cours le samedi de 10h00 à 12h00 à RILLIEUX LES SEMAILLES.

### Le Bilan sportif du Club

- 10 titres de champion de France
- 7 titres de vice-champion de France
- 10 titres de 3<sup>ème</sup> place au championnat de France
- 1 participation au championnat du monde (quart de finale) et de nombreux podiums aux opens internationaux

### BILAN de la saison 2007/2008

Championnat Régional 2007/2008 :  
Maxime LESNYKOV (médaille d'argent)

Open de l'île d'Abeau 2007/2008 :  
Gahis CHAFIK (médaille d'or)

Nolan CHAFIK (médaille d'argent)

Sok PITCH (médaille de bronze)

Coupe Rhône-Alpes 16 avril 2008 : Gahis CHAFIK et Sofiane HAMAILI médaillés d'or qualifiés pour la coupe de France

Coupe de France à Clermont Ferrand 24 mai 2008 : Gahis CHAFIK 1<sup>er</sup> médaille d'or

Passage de ceinture noire : Nolan CHAFIK

**Pour contacter le club : 06 30 47 86 77  
(Delphine PINTO) ou fernand.pinto@neuf.fr**

**Présidente : Delphine PINTO**

**Vice-présidente : Corinne LAMARQUE**

**Trésorière : Doriane GALLAND**

**Secrétaire : Karine BOLLERY**



## LE YOGA CLUB DE ROCHETAILLÉE



Se détendre l'esprit et le corps, apprendre à respirer, tels sont les objectifs du YOGA.

La pratique du yoga permet à chacun d'introduire dans sa vie un temps de pause et de silence,

au minimum 1 heure par semaine grâce à un travail du corps et du souffle lié au mental. L'objectif étant une recherche de détente et de concentration.

Les cours ont beaucoup de succès, puisque cette année l'effectif est complet depuis le mois de septembre.

Encore merci à Catherine PICK notre professeur qui, grâce à ses compétences, a su fidéliser les élèves. D'ailleurs plusieurs d'entre eux sont assidus depuis la création de l'association et de ses premiers cours.



Le YOGA CLUB a été créé en 1999. Nous fêterons donc cette année ses 10 ans.

Depuis 2007, deux cours sont assurés (hors vacances scolaires) à la salle Jean Chambon

- le mercredi matin de 9h. à 10h.30 et le mercredi soir de 19h.15 à 20h.45.

Lors de l'assemblée générale de juin 2008, le conseil d'administration a élu son nouveau bureau. ■

**Présidente : Madeleine GALLAND - 04 26 65 71 71**

**Vice-présidente : Véronique PAUZIN**

**Trésorière : Michelle LEPETIT**

**Secrétaire : Annette DUMAS**

**04 78 22 74 13 mail : aetbdumas@yahoo.fr**

La restauration de vos enfants, c'est notre métier !

**RRC** RESTAURATION POUR COLLECTIVITES

"une entreprise à taille humaine"

bonnes recettes respect des normes hygiénologiques produits frais cuisines traditionnelles

Z.A. Lavy - 01570 Manziat - Tél. 03 85 23 99 23 - Fax 03 85 30 16 30

**R** PHILIPPE ROLANCY

10, RUE PIERRE-CARBON  
69270 FONTAINES-SUR-SAÔNE  
TÉL. 04 78 22 36 95

PÂTISSIER - CHOCOLATIER

## U.M.A.C

### UNION DES MUTILES ET ANCIENS COMBATTANTS SECTION DE FONTAINES-SUR-SAÔNE – VAL DE SAÔNE

Créée à l'origine en 1916 au cours de la "grande guerre", l'association regroupe des anciens combattants et veuves d'anciens combattants de 1939 – 45 et d'AFN. Elle se veut apolitique, ouverte à tous et a pour volonté de rassembler les participants de tous les conflits et opérations extérieures, ainsi que toutes les personnes de bonne volonté.

52 sections existent dans le département du Rhône.

La 33<sup>ème</sup> section de Fontaines sur Saône fondée en 1988 par son président fondateur Marius Chevarin - malheureusement décédé fin 2007 - a son siège à l'ancienne mairie, 54 rue Gambetta.

Elle compte en son sein plus de 60 adhérents.

L'association a pour objectifs d'agir pour le respect des droits et libertés fondamentales et de développer, à l'intention de ses membres, l'entraide et la solidarité.

Elle développe également des activités conviviales et de loisirs comme le tirage des rois, le repas dansant et le concours de pétanque.

Elle assure des permanences de 9h30 à 11h30 – sauf en juillet – août :

- chaque 1er samedi du mois, salle Jean Chambon à Rochetaillée sur Saône
- les 3<sup>èmes</sup> samedis salle des sociétés, 34 rue Pierre Carbon à Fontaines sur Saône



En 2008 les membres de l'association ont participé avec les enfants de l'école Jean Raine aux cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre à Rochetaillée sur Saône.

#### Prévision d'activités pour 2009

- mercredi 21 janvier, visite de la base aérienne 942. Une deuxième date reste à déterminer.
- samedi 24 janvier, assemblée générale et tirage des rois
- en mars, repas dansant salle des fêtes de Fontaines sur Saône
- en avril, présence d'une délégation à l'assemblée générale de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants du Rhône à Genas
- en mai, concours de pétanque au clos bouliste

- juin, cérémonie du souvenir pour la journée de la résistance à Fleurieu et Fontaines sur Saône ainsi que pour la fin de la guerre d'Indochine à Rillieux-la-Pape

- août, cérémonie du souvenir à la plaque des martyrs de Fontaines sur Saône

- novembre, cérémonies à Rochetaillée et Fontaines sur Saône

- décembre, cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie, Tunisie et Maroc. ■

#### MEMBRES ACTIFS DU BUREAU

**Président : Yves Chatrouilloux**

**Président adjoint : Robert Chardon**

**Vices présidents : Robert Chatenoud**

**- fêtes et cérémonies, Max Giroud**

**- relations extérieures, Gisèle Vieux  
chargée des veuves**

**Secrétaire général : Bernard Fressard**

**Secrétaire adjoint : Georges Duval**

**Trésorier général : Yvan Soubeyran**

**Trésorier adjoint : Gisèle Vieux**

**Porte drapeau Martial Boyat  
suppléant Georges Duval**

# Gradiva's

Toute votre communication de la création à l'impression

14, rue Pierre-Bouvier - 69270 Fontaines-sur-Saône  
04 78 22 45 69 - 06 88 19 22 06 - 06 30 64 17 75  
contact@gradivas.com - www.gradivas.com

au service de votre imaginaire...

# TENNIS CLUB DE ROCHETAILLÉE

Le Tennis Club de Rochetaillée (TCR), association sportive régie par la loi 1901 est né le 15 décembre 1979. Il regroupe une soixantaine d'adhérents qui disposent de 3 courts. Son école de tennis est riche d'une vingtaine d'enfants de 6 à 11 ans.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 17 octobre 2008, et a élu son Bureau Directeur:

- Marie-Line CABIROL a été reconduite à son poste de Présidente.
- Frédéric ROCHE a été reconduit à son poste de Secrétaire.
- Jocelyn NADIN a été reconduit dans son poste de Responsable des Animations.
- François VUAGNAT a été élu au poste de Responsable Sportif
- Gérard JEGO a été élu au poste de Responsable Comité/Ligue de Tennis
- Sophie JOURNET est depuis octobre 2007 la Responsable de l'Ecole de Tennis
- Florent AUGER est depuis octobre 2007 le Trésorier
- Daniel JACQUIER est depuis octobre 2007 le Trésorier-Adjoint

## BILAN SPORTIF SAISON 2008

Championnats interclubs vétérans (octobre et novembre 2007).

Trois équipes masculines engagées : +35 ans ; +45 ans + 55 ans.

L'équipe + 55 ans avec 5 victoires pour aucune défaite monte en division supérieure c'est à dire en 2<sup>ème</sup> division

L'équipe +45 ans termine 3<sup>ème</sup> de sa poule avec 2 victoires et 2 défaites.

L'équipe + 35 ans termine 4<sup>ème</sup> de sa poule avec 2 victoires, 2 défaites et 1 match nul.

## Les Championnats Inter-clubs séniors (avril - mai 2008)

Deux équipes séniors ont disputé ce championnat. Une équipe féminine et une masculine évoluant toutes les deux en division départementale.

L'équipe féminine a terminé 3<sup>ème</sup> de sa poule avec 2 victoires, 2 défaites et 1 match nul, elle se maintient dans la même division.

L'équipe masculine avec 3 victoires et 2 défaites termine 3<sup>ème</sup> de sa poule et reste en 1<sup>ère</sup> division.

Le challenge des doubles mixtes (mai 2008) réunissant les clubs de Tennis de Couzon au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or et Rochetaillée sur Saône a consacré cette année le Tennis-Club de Collonges au Mont d'Or devant Rochetaillée sur Saône.

Le tournoi du Val de Saône (juin - juillet 2008) organisé conjointement avec nos amis du Tennis-Club de Sathonay-Camp a vu la victoire de :

Dimitri DUGOURD (TC Caluire) face à Laurent JOURNET (TC Rochetaillée) en Simple Messieurs + 35 ans.

Catherine THOME (FCL) face à Dominique FALAIZE (FCL) en Simple Dames +35 ans.

Jean-Luc MOGIER (ASCUL) face à Philippe BOUJENAH (FCL) en Simple Messieurs + 45 ans.

## Le Challenge inter-villages (septembre 2008)

Cette année, la victoire finale est revenue au Tennis-Club de Fontaines sur Saône devant Rochetaillée sur Saône, Sathonay-Village, Cailloux sur Fontaine et Fontaine Saint-Martin. ■

**Adresse : 185 Quai Pierre DUPONT  
69270 ROCHETAILLÉE SUR SAÛNE  
Permanence : Samedi et Dimanche  
de 10h à 12h au Club-House**



## Les lauréats du Tournoi du Val de Saône 2008

DE GAUCHE À DROITE :  
FABRICE LANDRY (15/3, ROCHETAILLÉE) ½ FINALISTE + 35 ANS,  
PHILIPPE BOUJENAH (30/1, SATHONAY) FINALISTE + 45 ANS,  
JEAN-LUC MOGIER (30/1, ASCUL) VAINQUEUR + 45 ANS,  
CATHERINE THOME (15/3, FCL) VAINQUEUR DAMES + 35 ANS  
LAURENT JOURNET (15/1, ROCHETAILLÉE) FINALISTE + 35 ANS,  
FLORENCE FALAIZE (15/2, FCL) FINALISTE DAMES,  
DANIELLE PRAT (15/5, COUZON) ½ FINALISTE DAMES,  
MARIE-RENÉE THIEVON (30, TC RONZIÈRES) ½ FINALISTE,  
DIMITRI DUGOURD (15,CALUIRE) VAINQUEUR + 35 ANS.

## ASI ASSOCIATION SPORTIVE INTERCOMMUNALE



Le centre ASI a dépassé cette année les 1000 enfants reçus pendant l'été dont 36 de Rochetaillée et a proposé comme d'habitude une multitude de stages sportifs différents (près d'une cinquantaine).  
Le beau temps, de juillet en

particulier, a permis aux enfants d'effectuer les stages de sports d'eau (comme l'aviron, le ski nautique, la voile...) et de plein air (comme la pêche, le raid, le golf ...) dans de bonnes conditions, ce qui n'est pas toujours le cas.

Les stages multisports chez les grands ont bien fonctionné et ont su être attractifs : 1 ou 2 sorties dans la semaine avec les partenaires habituels comme l'accrobranche d'Albigny, les cascades de Trévoux et les nouveaux venus comme le mini golf de Rochetaillée.



Les petits 3-6 ans ont été accueillis au PRADO de St Romain comme d'habitude autour d'un été nature. On note une forte fréquentation tout au long de l'été pour cette tranche d'âge. Les plus grands d'entre eux participent aussi à des stages d'éveil sportif comme la danse, la gymnastique, le cirque



... et, bien sûr, le poney qui reste l'activité la plus prisée des grands et des petits.

L'ASI ouvre ses portes toutes les vacances scolaires au gymnase du COSEC pour l'accueil des enfants et les inscriptions à l'espace Ronzières. Prochaine échéance donc, les vacances de février avec notamment le camp de ski. ■

**Pour nous joindre :**  
**www.asi.asso.fr ou au 04 78 22 40 68**

L'équipe ASI



## Concerts et Festival de Piano en Val de Saône / Monts d'Or



FRANÇOIS  
CHAPLIN,  
« LE POÈTE  
DU CLAVIER »,  
PARRAINE  
LE FESTIVAL  
2009

L'été dernier, le festival des Pianissimes s'est déroulé du 29 juin au 7 juillet, en 7 concerts à l'Espace Culturel Jean Vilar et non sur l'Esplanade du Château compte tenu des mauvaises conditions météorologiques.

Des concerts off et des répétitions publiques ont permis à des publics très variés de découvrir que la musique dite « sérieuse » ne l'est pas tant que ça !

La qualité de la programmation dédiée à la musique française a été unanimement saluée par le public et la presse. Les 80 artistes invités ont été, comme toujours, ravis de leur passage et ne

souhaitent que revenir !

Merci pour leur aide précieuse aux bénévoles de Dièse et aux municipalités de : Neuville pour son soutien financier, humain et logistique ;

Couzon qui a une nouvelle fois accueilli l'Orchestre de Belgorod ; ainsi que celles d'Albigny, Fleurieu, Fontaines, Montanay Poleymieux, Quincieux, Rochetaillée, Saint Germain, Saint Romain... Pour sa Saison 2008-2009, l'Association Dièse organise à nouveau une douzaine de concerts et prépare son 4e Festival des Pianissimes d'été qui se déroulera les 2 premiers week-ends de juin sur plusieurs communes du Val de Saône et des Monts d'Or. Les concerts vont de la musique baroque au jazz, et vous feront réviser vos classiques avec un festival consacré aux Grands Romantiques. ■

**ASSOCIATION # DIESE 16 Rue de la Cornière 69650  
SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR  
04.78.91.25.40 info@lespianissimes.com**

**Découvrez la programmation détaillée sur notre site internet [www.lespianissimes.com](http://www.lespianissimes.com)**

**Tarifs : de 7 à 24 € - Gratuité pour les moins de 12 ans et pour tous lors des répétitions publiques**

## LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VALLON DU RUISSEAU DES ECHETS (SIVRE)



Le 7 avril 2008, a eu lieu l'installation du comité du S I V R E. Rappelons que ce comité regroupe pour l'instant les communes de Rochetaillée-sur-Saône, Fleurieu et Fontaines Saint-Martin.

Mr Marc Bonneton, de Fontaines Saint Martin, a été élu président, Mrs Jean Paul Guillermain (Fleurieu) et Gérard Jégo (Rochetaillée) vice-présidents.

Gilbert Grosjean, Karine Bastianini et Carine Prat représentent également la commune.

L'objet du SIVRE est de promouvoir et mener à bien les actions de protection et de valorisation du vallon du ruisseau, classé "espace naturel sensible" par le département et le Grand Lyon

### Un peu d'histoire

Appelé à l'origine le ruisseau Martin, il prend sa source en bordure du plateau de la Dombes où se trouvait, au lieu dit "les Echets", une vaste zone marécageuse de 2000 ha, sans exutoire et porteuse de maladies (malaria - paludisme).

En 1407, la famille Thouard de Villard, propriétaire de ces lieux, les vend avec les communes avoisinantes au duc de Savoie qui, au vu de l'état de ces terres et de la mauvaise santé de "ses sujets", décide d'assainir la zone en créant un déversoir reliant le marais au "ruisseau Martin".

La réquisition par Amédée VIII des habitants de Fontaines St Martin et de son hameau "Notre Dame" (aujourd'hui Cailloux) se heurte à leur opposition farouche qui durera près de cent ans !

Enfin, en 1512, la tranchée, longue de 2.9km et profonde par endroit de 25m, est achevée, les terrassiers ayant été rémunérés en parcelles de terrains gagnées sur le marais.

Le drainage n'est cependant que partiel et l'entretien du fossé difficile. Ce n'est qu'en 1970 qu'il sera remplacé par une canalisation et que le marais des Echets - qui a donné son nom au ruisseau - sera réduit à 80 hectares.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les meuniers de la vallée des Prolières (où coule le ruisseau des Vosges), ayant besoin d'eau pour le rouissage du chanvre, creusent même un tunnel reliant le ruisseau des Echets à la vallée des Prolières.

Au fil des ans, avec l'abandon des activités agricoles, le ruisseau devient petit à petit un lieu de décharges sauvages qui mettent en péril son environnement.



En 1992, à l'initiative de la MJC de Fontaines St Martin, une démarche de préservation des rives et du site du ruisseau est décidée qui conduit, le 5 juin 1994, à une journée d'action de nettoyage qui permet de récupérer 30 tonnes de déchets !!!

En 1997, le SIVRE est créé comme support à un "projet nature" financé par le Grand Lyon (40%), le département du Rhône (40%) et les trois communes pour 20%.

Depuis, des actions ont été réalisées : création d'un sentier promenade rive gauche, signalétique et panneaux d'interprétation, entretien du chemin de la marinade, restauration des berges et journées de sensibilisation à l'environnement par des sorties scolaires (plus de 40) organisées conjointement par la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et la fédération de chasse.

Pour 2008, les actions ont porté sur l'étude et la mise en place d'une plateforme d'observation, l'organisation d'une nouvelle journée de nettoyage par la MJC de Fontaines St Martin, la poursuite de l'entretien des berges et des actions de sensibilisation.

Pour les nouveaux conseillers municipaux des trois communes, une visite découverte du site a eu lieu le 7 juin à laquelle étaient également conviés les élus de la commune de Cailloux qui pourrait adhérer au SIVRE. ■

## DOCUMENTS A CONSERVER

### SUIVEZ LE GUIDE POUR SAVOIR COMBIEN DE TEMPS LES GARDER

Urgences médicales  
SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Centre anti-poison  
04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés  
04 78 61 88 88  
Enfance maltraitée  
0 800 55 95 97  
EDF sécurité dépannage  
0 810 333 101  
GDF sécurité dépannage  
04 78 91 50 60

**Mairie de Rochetaillée/Saône**  
Tel. 04 72 42 92 92 – Fax 04 78 22 70 87

**Ecole primaire :** 04 72 42 02 41  
**Restaurants d'enfants :** 04 72 42 91 49  
**Halte garderie :** 04 78 22 62 84  
**Salle des Fêtes :** 04 72 42 91 46  
**Sapeurs pompiers :** 04 78 22 31 12  
**Gendarmerie :** 04 78 22 03 02  
**EDF GDF :** 0 810 440 440  
**VEOLIA EAU :** 0 810 000 777  
**France Télécom :**  
Lyon 4<sup>ème</sup> : 0 800 101 469  
La poste : 04 72 42 98 00

**Services Publics :**  
Préfecture du Rhône : 04 72 61 60 60  
Trésor public : 04 78 91 31 66  
Tribunal d'instance : 04 72 60 75 75  
Tribunal de grande instance : 04 72 60 70 12  
Communauté urbaine de Lyon :  
04 78 63 40 40

**Décharges publiques, déchetteries :**  
RILLIEUX :  
Route de Fontaines : 04 78 97 10 30  
NEUVILLE :  
Avenue des Frères Lumière : 04 72 08 92 75

#### TOUTE LA VIE

- Les diplômes
- Le contrat de mariage
- Le livret de famille
- Le jugement de divorce
- Le livret militaire
- Les pensions civiles et militaires (et tout document les concernant)
- Tout document relatif à un accident du travail
- Les dossiers médicaux
- Le livret de caisse d'épargne
- Les actes de donation
- Les bulletins de salaire
- Tous les papiers concernant la retraite
- Les nom et adresse du notaire dépositaire de votre testament

#### PENDANT 10 ANS

- Les souches de chèques et les relevés de comptes bancaires
- Les relevés de CCP
- Tout contrat de construction ou document la concernant
- Les factures de travaux ou de réparations (si ce sont des factures d'artisans, il est préférable de les conserver 30 ans).

#### PENDANT 5 ANS

- Les baux de location (après avoir quitté le logement)
- Les quittances de loyer
- Les quittances de primes d'assurance
- Les bulletins de paie de vos employés de maison
- Les attestations de versements effectués par la sécurité sociale et les allocations familiales
- Les factures EDF GDF
- Les avertissements du percepteur

#### PENDANT 4 ANS

- Les preuves de paiement des impôts
- Les copies des renseignements donnés à l'administration des finances

#### PENDANT 3 ANS

- La redevance télévision

#### PENDANT 2 ANS

- Le contrat de travail, après sa résiliation
- Les décomptes de la sécurité sociale
- Les factures d'eau

#### PENDANT 1 AN

- Les talons de mandat et de virement
- Les factures de téléphone
- Les factures de transporteurs
- Les certificats de ramonage

#### DIVERS

- Les notes d'hôtel et de restaurant : 6 mois
- Les bons de garantie : pendant la durée de la garantie
- Les certificats de travail : jusqu'à la retraite
- Les devis : jusqu'à l'établissement de la facture
- L'état des lieux : jusqu'au remboursement de la caution
- Les factures d'objets de valeur : aussi longtemps que les objets
- Les polices d'assurances : jusqu'à leur résiliation

restaurant *depuis 1969*  
**LA GUINGUETTE**  
*chez la Rose*

*vous propose dans son site naturel*



**cuisine traditionnelle  
glacier - bar  
terrasse ombragée  
et plage en bord de Saône**

*formules du jour le midi uniquement  
du lundi au vendredi - sauf fériés*

**539, chemin de la Plage - 69270 Rochetaillée-sur-Saône  
Tél. 04 78 22 05 26 - Fax 04 78 22 69 93**

**Bellier Neuvillois**  
**La Grande Cave**  
*Vrac, fontaines à vins  
& bouteilles*  
**Champagne & Spiritueux**  
*Cadeaux personnalisés  
pour particuliers  
& entreprises*  
**Tél.: 04 78 91 69 59**

3, rue Pollet - 69250 Neuville-sur-Saône

*Les Halles des 3 Fontaines*

**PRIMEUR - ÉPICERIE FINE  
CORBEILLES À OFFRIR  
LIVRAISON GRATUITE'**

FONTAINES-SUR-SAÛNE • FONTAINES SAINT-MARTIN • CAILLOUX-SUR-FONTAINES

**25, AVENUE SIMON-ROUSSEAU - 69270 FONTAINES-SUR-SAÛNE  
04 78 22 50 48**

pour un minimum de 20 € d'achat

**Une qualité d'autrefois**

Retrouvez toutes nos spécialités dans notre boulangerie de la Chardonnière pains de tradition française 40 pains spéciaux - pâtisserie fine et pour vos fêtes : plateaux lunches - pains festifs

**2 ADRESSES :**  
1, rue Pierre-Bouvier : 04 72 42 39 07  
1, allée de la Chardonnière : (Les marronniers) 04 78 23 31 89  
69270 Fontaines-sur-Saône - lefourmildusoleil@orange.fr

**HÔTEL 2  
PARIS  
RESTAURANT**

**Traiteur  
Plateaux repas  
Chambres d'hôtes  
Salle de réunion  
Evènementiel**

**06 98 67 55 21** Rochetaillée sur Saône  
**04 78 22 33 62** Face à l'église  
**www.hotel2paris.fr**

**Diffusion gratuite - Rédaction : Mairie de Rochetaillée - Création, mise en page, publicité, impression : Gradiva's - 14, rue Pierre-Bouvier- Fontaines-sur-Saône - Tél. 04 78 22 45 69.  
Crédit Photos : Mairie de Rochetaillée - Fotolia**



intermarche.com

# INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

## Rochetaillée-sur-Saône



La carte de Fidélité  
Intermarché est gratuite  
et vous rapporte des Euros !  
Demandez-la en magasin

### LE MARDI

**10%**  
D'AVANTAGE CARTE  
SUR LA SÉLECTION  
DES MOUSQUETAIRES\*



\*Tous les mardis, 10% du montant de vos achats sur les marques de la Sélection des Mousquetaires seront reversés sur votre carte de fidélité. Hors produits issus des rayons traditionnels et produits conditionnés en magasin, hors Boucherie, Volaille, Pain-Pâtisserie, Fromages à poids variable vendus en Libre-Service, hors champagnes. Les marques Energaz, Jean Rozé et Volaté ne sont pas concernées par les 10% d'avantage carte le mardi. Voir conditions complètes en magasin

### LE JEUDI

**DOUBLEZ  
VOS EUROS**  
SUR VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ\*

\*Sur tous les achats effectués chaque jeudi (hors carburants et livres) le montant des avantages sera doublé et crédité sur votre carte de fidélité. Le cumul des avantages carte est limité à 3 achats par produit identique et par foyer (hors produits présents sur le livret). Ce montant pourra être utilisé dans les conditions habituelles.

### NOUVEL AVANTAGE

## FAMILLES NOMBREUSES<sup>(1)</sup>

Chaque  
jour<sup>(2)</sup>

# 10%

d'AVANTAGE CARTE sur plus  
de 500 produits<sup>(3)</sup> des marques  
de la Sélection des Mousquetaires.

(1) Offre réservée aux familles détentrices de la carte familles nombreuses (ayant au moins 3 enfants de moins de 18 ans) et de la Carte de Fidélité Intermarché/Écomarché, après inscription à l'offre (voir modalités d'inscription à l'accueil de votre magasin et sur [www.familienombreusefamilleheureuse.com](http://www.familienombreusefamilleheureuse.com)). (2) Les 10% d'avantage carte Familles Nombreuses ne sont pas doublés le jeudi. (3) Liste des produits disponibles à l'accueil de votre magasin et sur le site Internet [www.familienombreusefamilleheureuse.com](http://www.familienombreusefamilleheureuse.com)

### LIVRAISON A DOMICILE

*Votre magasin intermarché vous offre votre première livraison*

261, quai Pierre-Dupont - 69270 Rochetaillée-sur-Saône

**04 72 42 95 00**